



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3816 du Vendredi 24 Août 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Disparition

Ancien missionnaire au Congo, l'abbé Joseph Kordek est décédé en France



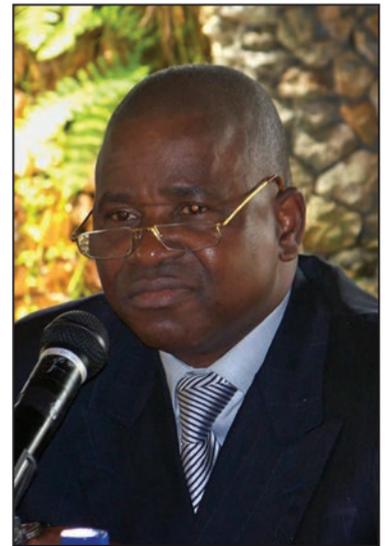
(P.13)

## Majorité présidentielle

# La lutte contre les antivaleurs est irréversible

(P.3)

Pierre Ngolo



## Ramassage des armes dans le Pool

# Ntumi appelle l'Etat à reconstruire ses maisons!

La localité de Miheté, à quelques encablures de Vindza, dans le département du Pool, a servi de cadre à la rencontre entre le Pasteur Ntumi et les membres de la Commission ad hoc mixte paritaire conduite par Séraphin Ondélé, son président. La commission est allée

solliciter, selon les termes de M. Ondélé, auprès du chef des ninjas, un appel à la paix et au ramassage des armes et munitions de guerre dont l'opération semble bloquée par des incompréhensions.

(L'article en page 3)

## AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 28 Août 2018, Paroisse Saint Jean-Paul II (Diocèse de Nkayi)

*La Rédaction.*

*Editorial*

Ramassons!

## Lutte contre le VIH-SIDA/IST et la tuberculose

# Mobiliser les ressources pour financer la réponse nationale

(P.4)

## RD Congo

# L'AFDL lance un ultimatum à Joseph Kabila

(P.8)

## CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS VACANCE DE POSTE



Intitulé du poste: Responsable CNC (nombre: 1; CPO: HCO)

Type de contrat: CDD, CDI

Classification professionnelle: Poste ouvert en catégorie 6/7 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

**Direction:** Industries.

**Service:** Menuiserie LUREM.

**Lieu d'affectation:** Pokola.

**Mission du poste:** Sous la responsabilité du Chef de service et de son Adjoint, le Responsable CNC aura pour mission de gérer le centre d'usinage numérique et assurera également la responsabilité de l'exactitude et de la précision des usinages réalisées, du conducteur machine et du parc outils et machine.

**Activités principales:**

- Réaliser les programmes d'usinage sur le logiciel Wood Wop selon les plans du dessinateur industriel;
- Transférer les programmes réalisés vers le centre d'usinage;

- Contrôler l'exactitude et de la précision sur chaque première pièce sortie machine;
- Anticiper des productions et organisation des planifications des projets à usiner;
- Travailler en coordination avec le conducteur machine;
- Garantir la productivité machine;
- Garantir la propreté et l'entretien machine;
- Gérer le parc outils du centre numérique;
- Gérer les plaquettes outils du centre numérique;
- Diffuser hebdomadaire le rapport de production;
- Exécuter, à la demande de sa hiérarchie et en fonction de ses aptitudes professionnelles, toutes tâches professionnelles liées à son activité;
- Être dessinateur industriel, meuble de préférence;
- Expérience dans les machines à commande numérique serait un plus;
- Avoir la connaissance dans la menuiserie

serait un plus;

- Être ouvert à apprendre les techniques de programmation.

- Être de nationalité congolaise;

- Être rigoureux, organisé et capable de s'adapter;

- Garantir une bonne conscience professionnelle,

**Processus de sélection:**

Les dossiers comportant principalement un CV et une lettre de motivation doivent être déposés au plus tard le 31/08/2018, au service des ressources humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville. Les candidatures numériques peuvent être envoyées, à l'adresse électronique suivante: [accueil.administration@cibpokola.com](mailto:accueil.administration@cibpokola.com)

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

*Fait à Pokola, le 06/08/2018*

**Le Directeur Général Adjoint,  
Ashish MALIK.**

### CFAO CONGO

Société anonyme avec Conseil d'administration  
Au capital de 4.500.000.000 Francs CFA  
Siège social: Boulevard Denis Sassou-Nguesso  
B.P.: 247, Brazzaville, République du Congo  
R.C.C.M.: CG/BZV/08 B 1264

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Pointe-Noire du 4 juin 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 août 2018, sous le n° 6059, folio 145/30, les administrateurs de la société ont notamment décidé:

- de prendre acte du remplacement de Monsieur Guillaume THAUMIAUX par Monsieur Boubacar BARRY, en qualité de représentant permanent de la société GEREFI au Conseil d'administration;

- de prendre acte de la démission, avec effet à l'issue de la réunion, de Monsieur Patrick CESSANS de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur;

- de nommer en qualité d'administrateur, à titre provisoire, Monsieur Marc FERREOL, en remplacement de Monsieur Patrick CESSANS, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2023 et appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022;

- de nommer, en qualité de Président du Conseil d'administration, Monsieur Marc FERREOL, pour la durée de son mandat d'administrateur,

soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2023 et appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sous réserve de la ratification de sa cooptation en qualité d'administrateur par la plus prochaine Assemblée générale ordinaire.

2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date à Pointe-Noire, du 18 juin 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 août 2018, sous le n° 6058, folio 145/29, les actionnaires de la société ont notamment décidé de ratifier la nomination en qualité d'Administrateur de Monsieur Marc FERREOL, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 4 juin 2018, en remplacement de Monsieur Patrick CESSANS, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale devant se tenir en 2023 et appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

Dépôt des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

*Pour avis,*

**Le Conseil d'administration.**

### LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -  
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

**Président:**  
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA  
**Rédacteurs en chef adjoints:**

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

**Service Commercial:**

**Brazzaville:**

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

**Pointe-Noire:**

Direction: Tel: 05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

Site Internet: [lasemaineafricaine.net](http://lasemaineafricaine.net)

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**



**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**

- + De 14 agences dans tout le territoire national

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NEW FORMULA  
POWERED BY**



**Service Clients :**

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.  
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.  
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires



## Majorité présidentielle La lutte contre les antivaleurs est irréversible

**Le collège des présidents de la majorité présidentielle, sous la direction de son président par intérim Pierre Ngolo, a animé mercredi 21 août 2018, à Brazzaville, une conférence de presse. Le message du Président de la République à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo et les questions d'actualité ont été abordés pendant cet échange. La majorité présidentielle s'est montrée optimiste quant à la signature d'un accord du Congo avec le FMI (Fonds Monétaire International) et a fait part de sa détermination dans la lutte contre les antivaleurs pour sortir le pays de crise.**

C'est une grande première pour cette plate-forme politique d'échanger avec la presse. Pierre Ngolo était entouré par un échantillon du collège des présidents de la majorité tels que Alphonse Claude N'Silou (RC), Bouiti Viaudo (MAR), Jean Marc Thystère Tchicaya (RDPS), Euloge Landry Kolelas (MCDDI), Hellot Matson Mampouya (DRD), Médard Didace Moussodia (PULP) et Juste Mondélé (Club 2002-PUR). Ils ont estimé que le message du Président de la République à la nation le 14 août dernier, à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo, était important. «C'est un discours rassembleur qui consolide la paix et l'unité nationale», ont-ils souligné. Ils ont salué le retour progressif de la paix dans le département du Pool et encouragé les acteurs de la paix œuvrant dans ce département à maintenir le cap pour aller de l'avant. Répondant à une certaine opinion qui traite le pouvoir de Brazzaville d'illégal, ils ont soutenu que cet argument n'avait pas de raison d'être. «Je pense que tous ceux qui sont dans cette salle, journalistes et autres, vivent l'actualité nationale. Rappelez-vous qu'en 2014, 2015, 2016, il y a eu une forte agitation, il y a eu même certains actes de violence, le tout tournait sur le changement ou non de la Constitution et de l'élection présidentielle. (...) Le débat a évolué ; des consultations présidentielles ont été faites par le président de la République du 20 mai au 4 juin 2015. Après, s'est tenu le dialogue de Sibiti du 13 au 17 juin 2015. Parallèlement, il y a eu un autre dialogue qui était celui de l'opposition, foncièrement opposé au changement de la Constitution. Mais il a fallu que le

peuple tranche. Un référendum constitutionnel a été organisé, il a eu lieu le 25 octobre 2015, vous savez tous, ce qu'a été le résultat de ce référendum. Vous savez que la position du PCT prenait appui sur une opinion majoritaire de la population qui demandait le changement de la constitution. Les résultats de ce référendum confortent bien cette opinion qui a triomphé» a affirmé Pierre Ngolo. Et de poursuivre: «Le 6 novembre 2015, le président de la République a publié la nouvelle Constitution, la nouvelle République est née. Alors, il fallait aller aux élections, c'était ouvert, libre ! Vous avez vu que les candidats étaient nombreux, pour la plupart de l'opposition, dont ceux qui s'étaient opposés au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le fait pour eux d'accepter d'aller à l'élection présidentielle qui ouvre une nouvelle page de l'histoire du Congo avec Denis Sassou-Nguesso, c'était la reconnaissance des évolutions qui étaient intervenues. Fini donc le problème de la légalité. Le 16 avril 2016, le président de la République a prêté serment, le monde



Le collège des présidents de la majorité présidentielle

entier était représenté ce jour-là. Aujourd'hui il est reconnu au niveau mondial. A partir du moment où la Cour constitutionnelle a publié les résultats définitifs, tout acteur politique démocrate devrait simplement prendre acte et le débat était clos. Fini le problème de légitimité», a martelé Pierre Ngolo. S'agissant de la lutte contre les antivaleurs, Pierre Ngolo a indiqué que la majorité avait pris position «Nous avons dit dans le sens de la ligne de marche définie par le chef de l'Etat le 30 décembre 2017, devant le Parlement réuni en congrès, que nous nous battons pour combattre les antivaleurs. Pour nous ce combat est irréversible. Nous sommes dans une situation de crise, il faut que nous sortions de cette situation. Pour que nous en sortions, il faut qu'on s'impose. Il faut développer de nouveaux réflexes, et une discipline», a-t-il relevé. En ce qui concerne la tragédie CHACONA, il a fait remarquer que dès l'annonce de cette tragédie, les deux chambres du Parlement avaient vivement réagi. «Nous avons même évoqué l'article 8 de la Constitution. Je pense que les pouvoirs

publics feront tout pour que justice soit rendue», a-t-il rassuré.

A propos de la situation du FMI, le président du RC, Claude Alphonse N'Silou a également rassuré que la crise que connaît actuellement le Congo, beaucoup de pays l'ont également connue. «Un pays comme le Congo ne peut pas connaître la banqueroute car il a des ressources naturelles immenses. Vous savez, en matière de négociation, ça prend toujours du temps. Mais il y a des raisons d'espérer que bientôt, le Congo va signer avec le FMI», a-t-il fait savoir.

Euloge Landry Kolelas, quant à lui, a rappelé que l'apparition de Ntumi à Mihé-té, dans le district de Vindza, n'est pas un fait spontané. C'est le résultat d'un travail minutieusement mené en amont. «Le processus DDR est étendu à la réintégration. Ça va permettre aux ex-combattants de tourner le dos aux armes afin de mener des activités génératrices d'emploi, car il y a plusieurs projets porteurs qui sont mis en place», a-t-il indiqué.

Pascal AZAD DOKO

### Ramassage des armes dans le Pool Ntumi appelle l'Etat à reconstruire ses maisons!

«Ma commission est limitée. Nous sommes fiers d'avoir atteint cette étape. Nous sollicitons que vous preniez le relais, parce que c'est vous qui avez signé les accords de paix. Nous ne sommes que des ouvriers. Maintenant, nous sommes bloqués», a-t-il avoué. Ubuesque, Ntumi a rétorqué: «C'est la partie gouvernementale qui bloque». La rencontre s'est déroulée dans la sobriété, mais elle aura permis au Gouvernement de dialoguer directement avec le chef des insurgés du Pool.

Tout a commencé par une prière

qui s'est clôturée par une salve d'applaudissements. Séraphin Ondélé était le premier à prendre la parole. Il a circonscrit le cadre des débats en rappelant à son interlocuteur qu'il était un homme de Dieu, «un homme très spirituel. La paix, c'est la seule chose que le Seigneur nous a laissée. Nous travaillons à cela. Depuis janvier, nous avons fait de la liberté du personnage que vous êtes notre priorité», a-t-il dit.

Le président de la commission ad-hoc a fait remarquer qu'il a fallu passer par des moments

difficiles pour obtenir toutes les avancées, notamment la levée du mandat d'arrêt émis contre Ntumi en 2016. Parce que, selon lui, le chemin de la paix n'est pas pavé d'avance. «Nous pensons que le temps est venu pour faire la paix. Nous voulons travailler à ce que l'image qui est la vôtre soit présentée autrement par rapport à ce que l'opinion pense. Je viens auprès de vous solliciter un appel à la paix, votre appel au ramassage des armes. Je sais qu'il y a

(Suite en page 5)

## Editorial

### Ramassons!

**D**onc, l'heure est au ramassage des armes! Dans le département du Pool désormais, la paix est plus que jamais conditionnée par la suite des séquences inscrites à l'accord de Kinkala du 23 décembre dernier. Il faudra ramasser les armes, démobiliser les combattants, réconcilier ceux qui veulent bien se laisser faire, et toujours amis comme avant comme disent les Italiens. Parce que tout change afin que rien ne change!

Sauf que rien de tout ceci ne peut se décréter ou se laisser contempler sans implication personnelle. Ramasser des armes et ramasser des champignons ne renvoient pas à la mêlée logique. Les armes sont des objets de mort détenus par ceux qui en ont usé pour supprimer des vies; les champignons, eux, n'ont pour vocation que de pousser et de se laisser faire par le destin, pour alimenter les hommes ou service de compost naturel.

Les armes à ramasser ont, dans un temps pas trop lointain, fait couler le sang de populations inertes dans le Pool. Elles ont été utilisées pour défendre une cause qui n'est pas, et qui n'a pas survécu à la satisfaction des commanditaires. Une non-cause comme celle de la guerre du Pool aurait dû s'éteindre sans que soient auto-proclamés un «ambassadeur des Ninjas» ou institués des groupes d'auto-défense plus ou moins visibles.

Nous sommes passés de l'ubuesque au pathétique, en marchant sur les cadavres d'innocents: ceux de la Force publique qui avait certainement mieux à faire pour notre défense extérieure; ceux des exaltés venus à la mort sans raison autre que celle connue de leur seul chef aventuriste. Des cadavres qui s'ajoutent à d'autres dans l'histoire d'une République qui n'en a que trop comptés! Nous aurions, pour une fois, pu faire l'économie de ce sang-là...

Quoiqu'il en soit, le mot d'ordre est venu: ramassons d'abord. Dans la bonne volonté et même dans la bonne humeur. Sans les images d'atrocités qui hantent les nuits des victimes. Sans un regard en arrière, pour ne pas nous transformer en statues de sel. Mais aussi sans atermoiements et multiplications de manœuvres dilatoires. Sans calculs autres que le gain de la paix, non pour le Pool mais pour le Congo. Sans préséance pour la seule ambition de figurer sur la photo.

Ou de dire un jour à une histoire en larmes: «j'ai mis un département à genoux, ceux qui ne me croyaient pas doivent maintenant me craindre». Sans autre prétexte aussi à justifier par les retournements de casaque de ceux qui ont déjà juré, ramassé et brûlé des armes dans un passé pas trop lointain, pour ajouter aux souffrances.

Ramassons et allons-y gaiement! Viendra le temps de nous interroger sur les comment des pourquoi. Et de nous interroger sur les agissements, compromissions, complicités, tactiques et manœuvres de tous ceux qui, dans cette affaire, n'ont trouvé que prétexte à infliger du mal. La guerre du Pool est finie, finissons-en vraiment avec les dits et non-dits qui l'ont inutilement alimentée.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Lutte contre le VIH-SIDA/IST et la tuberculose

## Mobiliser les ressources pour financer la réponse nationale

Afin d'améliorer la mise en œuvre de la réponse nationale face au VIH-SIDA, les IST et la tuberculose, le Congo entend se doter de deux nouveaux cadres stratégiques pour la période 2019-2022. La présentation des termes de référence de ces documents a été faite le mercredi 22 août 2018 au ministère de l'Aménagement du territoire, en présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé. Elle a lancé un appel à tous les partenaires techniques et financiers, le secteur public et privé pour une implication, afin de doter le pays des documents directifs et programmatiques nécessaires à une réponse adaptée.

Ces nouveaux CSN et PSN, élaborés dans un contexte marqué par la rareté des ressources, tant au niveau national qu'international, s'alignent sur les orientations stratégiques contenues dans le plan national de développement (PND). La présentation des termes de référence de ces documents a été un véritable plaidoyer fait pour, non seulement mobiliser les fonds, mais aussi sensibiliser sur l'impact du VIH-sida sur la population. En effet, en 2017, le nombre des personnes vivant avec le VIH était estimé à 100.000 (les adultes 91000 et les enfants 9000). Les données de l'enquête comportementale couplée à la sérologie VIH chez les populations clés montrent une situation épidémiologique préoccupante. La prévalence du VIH

parmi ces populations en 2017 était de 35,2% à Brazzaville auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et 46,8% à Pointe-Noire. Chez les détenus, 5,7% (Brazzaville), 2,0% (Pointe-Noire). Chez les professionnels du sexe, Brazzaville compte 10,5%, Pointe-Noire (5,6%), Dolisie (13,0%), Ouesso (4,5%) et Pokola (6,3%). Par contre, le Rapport mondial tuberculose 2017 montre une incidence de 378 cas pour 1000 habitants au Congo. 23% des patients tuberculeux étaient déclarés positifs au VIH. D'où l'importance et l'urgence de doter le Congo de deux nouveaux cadres stratégiques 2019-2022 en cohérence avec le PND et le PNDS 2018-2022. Le budget prévisionnel hors consultants nationaux et internationaux



Jacqueline Lydia Mikolo

pour l'élaboration de ces deux cadres stratégiques est évalué à 65.012.500 F. CFA. La contribution du Gouvernement est fixée à 46%, soit 29.819.000 F.CFA. Il y a donc un gap de 54%, soit 39.193.500 à rechercher. Pour la ministre de la santé, malgré les efforts consentis par le pays et ses partenaires au développement, la réponse nationale au VIH-SIDA et la tuberculose est confrontée ces dernières années à plusieurs difficultés accentuées par la crise financière que traverse le pays. «Le défi majeur actuel dans cet environnement de crise est donc la mobilisation des ressources nécessaires pour le financement de la réponse nationale qui devra être orientée au préalable par l'éla-

laboration de deux cadres stratégiques nationaux», a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo. Après la présentation des termes de référence du processus de planification stratégique et le budget y afférent, Mme le ministre a lancé un appel à tous les partenaires techniques et financiers, le secteur public et privé pour une implication, afin de doter le pays de ces documents directifs et programmatiques nécessaires à une réponse nationale. «Je suis convaincue que, malgré l'environnement financier et économique difficile, ce combat mérite le bénéfice d'un appui technique et financier pour accélérer la lutte contre ces deux maladies», a-t-elle dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Message du Président de la République à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo

Pour Anguios Nganguia Engambé, le chef de l'Etat n'a pas comblé les attentes des Congolais

Le président du Parti pour l'action de la république (PAR), parti situé à l'opposition républicaine, Anguios Nganguia Engambé, a rendu publique une déclaration sur le message du président de la République à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo. Pour lui, ce message n'a pas comblé les attentes des Congolais.

«Peuple congolais, le chaos et le fiasco au très haut niveau de l'Etat ! Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo et avenir de la jeunesse : avec Denis Nguesso, la violence est le principe fondamental du gouvernement efficace de la République. A l'exemple des attaques du département du Pool. Le terroriste Ntoumi devient l'homme du retour progressif de la paix dans le département du Pool. La crise économique et financière, ainsi que les négociations du Fonds Monétaire International (FMI), sans oublier la lutte contre les antivaleurs sont devenues des mots forts du président de la république,

Denis Sassou Nguesso. Malgré tout cela, du plus petit au plus grand Congolais, plus personne ne croit encore aux dires et aux promesses du président de la République du Congo», a indiqué le président du PAR. Il a révélé par ailleurs que le terroriste Ntoumi qui est actuellement «l'ex-rebelle Frédéric Bintsamou» n'est plus terroriste comme l'avait confirmé le gouvernement. Le président de la République parle du ramassage des armes sans dire d'où venaient ces armes et quelles sont les immatriculations de ces armes à ramasser auprès des combattants dans le cadre de la mise œuvre du programme



Anguios Nganguia Engambé

DDR (Démobilisation, Désarmement et Réinsertion). «Le peuple congolais est étonné d'écouter le président de la République du Congo dire que l'avenir n'est nullement dans la violence, alors qu'il sait bien que la lance dans notre pays a toujours été provoquée par ses gouvernements non efficaces et efficaces » a-t-il rappelé. Il

a estimé que le président de la République, fait référence à la disponibilité au dialogue. Veut-il réellement dialoguer avec les acteurs politiques ? Je n'y crois pas, parce qu'il ne veut pas du dialogue politique inclusif avec tous les acteurs politiques de la République du Congo. Le président de la République parle de tolérance, du respect

Carel Cyrille DZOUNDOU, coordonnateur de la Fédération syndicale des professionnels de transport du Congo (FESYPTC)

## Le syndicat moderne est devenu une force de propositions, pas seulement de contestation

La Fédération syndicale des professionnels de transport du Congo (SYPTC) qui est affiliée à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), a désormais un nouveau siège social à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de la ville-capitale. Son inauguration a eu lieu samedi 11 août dernier. Carel Cyrille Dzoundou, coordonnateur de cette fédération, nous en dit un peu plus.



Carel Cyrille Dzoundou

\* Monsieur le coordonnateur de la FESYPTC, comment vous sentez-vous après l'inauguration du nouveau siège social, aujourd'hui basé à Bacongo?

(Suite en page 22)

## Le prix du Congo

Barils de pétrole et grumes, je peux les vendre, mais mon pays n'est pas à vendre.

André MATONDO-KUBU TURE

de l'autre, il «aurait prouvé par pardonner et amnistier les prisonniers politiques, chose qu'il n'a pas faite » a-t-il affirmé. Il se dit étonné, si aujourd'hui parle du FMI pour le pays qui avait des milliards. Cela veut dire que la gestion financière est chaotique, sinon amère. Le président de la République dit qu'on ne doit pas perdre espoir. Des paroles, des promesses et du mensonge d'Etat. D'où plus rien à attendre de ce gouvernement dit efficace, en dehors de la démission du gouvernement efficace que le peuple souverain attend patiemment. Le président de la République a encore le courage de parler aux Congolais et rappelle ses directives sur la lutte contre les antivaleurs lors de son message. Le président parle de la paix sans pouvoir donner une solution pour la paix, par exemple, amnistier les prisonniers politiques, c'est ça la paix, et la paix fiscale c'est-à-dire la politique, économique, socio-culturelle et financière stable. Du drame de Chacona, le

président de la République est passé outre et n'a rien dit des 13 jeunes morts dans un commissariat de police et autres morts de la guerre du Pool, mort inutilement pour la guerre du Pool. Le président de la République, parle de l'éducation, la santé et l'emploi sans les solutions concrètes. De la santé idem et surtout de l'emploi sans planification fiable des recrutements des jeunes et des séniors. «Nous demandons au peuple congolais d'être debout pour aider le président de la République, Denis Sassou Nguesso qui se trouve encerclé et entouré de vautours et des plusieurs des milliards de la République, qu'il n'arrive plus à sortir de cet engrainage machiavélique des groupes de voleurs de la République... pour sauver le président de la République de ces vautours, il faut convoquer immédiatement un dialogue politique inclusif avec tous les acteurs politiques sans exclusion.

Pascal Azad Doko

## Lancement des ateliers sur l'AGOA

# S'engager plus activement dans l'exportation des produits congolais aux Etats-Unis d'Amérique

**L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo a organisé un atelier de renforcement des capacités sur l'AGOA, la loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique. Promulguée en 2000, cette loi est un outil au profit des producteurs et entrepreneurs congolais et cadres de l'administration publique, notamment ceux du ministère du Commerce.**

Cet atelier a servi de lancement d'une série de rencontres ayant pour thème «Le renforcement des capacités sur l'AGOA». Il a eu lieu à la représentation diplomatique des Etats-Unis d'Amérique, à Brazzaville, lundi 20 août 2018. Les travaux ont été ouverts par Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo. L'objectif visé est de fournir des informations nécessaires pour appuyer des efforts du Gouvernement et des hommes d'affaires à s'engager plus activement dans l'exportation des produits congolais aux Etats-Unis d'Amérique.

Les participants ont eu droit à plusieurs exposés sur la définition de l'AGOA, l'emballage et l'étiquetage. L'AGOA représente une opportunité économique majeure pour la coopération commerciale. Cette loi a marqué une nouvelle ère dans les relations économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique. L'AGOA constitue un régime préférentiel unilatéral en faveur des pays africains, au sud du Sahara, adopté par le Congrès américain et signé par le Président Bill Clinton. Le

but à atteindre est d'accroître d'ici 2025 le commerce et les investissements américains avec l'Afrique subsaharienne pour stimuler la croissance et encourager l'intégration économique, ainsi que pour faciliter l'intégration de l'Afrique au sud du Sahara à l'économie mondiale. Le Congo peut profiter, entre autres, d'un grand marché américain. Les bénéficiaires de l'AGOA, c'est-à-dire les pays éligibles qui ont des produits qui peuvent être exportés directement aux Etats-Unis d'Amérique, doivent rem-

plir des critères portant sur la bonne gouvernance, l'économie de marché, la lutte contre la corruption, la protection des droits des travailleurs, la réduction de la pauvreté, la protection des droits de propriété intellectuelle et la création d'un environnement favorable au commerce et à l'investissement. Pour mémoire, en

seront en grand nombre sur le marché américain dans un avenir très proche». A noter que deux entrepreneurs congolais, qui ont participé à des foires américaines les années dernières, prenant part à cet atelier, ont révélé que ces foires ont été des hauts moments d'échange et d'espoir pour le partenariat.



Todd Haskell entouré des participants

Malheureusement, les suggestions faites à l'époque par la délégation n'ont pas été prises en compte par le Gouvernement congolais. Sans appui, notamment une assistance et un encadrement, les entreprises congolaises ne peuvent pas satisfaire aux attentes des investisseurs potentiels américains. A cet atelier, quelques producteurs ont exposé leurs produits relevant du secteur alimentaire.

Philippe BANZ

2018, 40 pays sont éligibles à l'AGOA, dont le Congo. C'est à ce titre qu'en ouvrant les travaux, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd Haskell, a exhorté les participants à un débat dynamique pour apporter le meilleur d'eux-mêmes, en soulignant qu'«on devient plus compétitifs lorsqu'on connaît le marché globalisé et ses mécanismes. Plusieurs voisins du Congo ont déjà saisi des opportunités commerciales à travers l'AGOA et je suis convaincu que les produits congolais

## Ntumi appelle l'Etat à reconstruire ses maisons!

beaucoup de choses auxquelles moi, président de la commission ad-hoc, je ne peux pas répondre», s'est-il contenté de dire.

En toute responsabilité, Séraphin Ondélé a reconnu que sa commission était limitée, comme s'il ne voulait pas assumer les échecs ou les ratés des négociations. Néanmoins, il s'est dit fier d'avoir oeuvré jusqu'à atteindre cette étape de venir rencontrer le Pasteur Ntumi, afin de lui demander de prendre le relais. «C'est vous qui avez signé l'accord de paix. (...) Monsieur le président, le génie n'a qu'un siècle. Nous tous, si nous avons la chance, on ne peut pas atteindre un siècle, mais le Congo vivra éternellement. Dites quelque chose à ces Congolais qui vous écoutent, j'espère que votre seul mot va changer l'idée de certains sur vous», a-t-il exhorté.

En réponse, le Pasteur Ntumi a commencé par remercier son interlocuteur d'avoir eu le courage d'arriver jusqu'à Miheté. Pour lui, seule la compréhension permet de faire paix. «La paix, c'est un dépassement. Si vous m'avez encore vu vivant, ce n'est pas à cause des armes, c'est Dieu qui m'a protégé», a-t-il laissé entendre, d'un ton mal assuré.

Il a dit ne pas être responsable du blocage ; la partie gouvernementale ne respecte pas les



Ntumi échangeant avec les membres du comité mixte paritaire

engagements pris. «Ce n'est pas votre manière de faire, ni le fait d'aller vite ramasser les armes qui va ramener la paix», a-t-il dit à Séraphin Ondélé. «Il faut que les deux parties s'assument, s'entendent et se comprennent», a laissé entendre Ntumi qui pense que le ramassage des armes n'est pas une priorité. «C'est plutôt les cœurs les gens. On peut remettre les armes, mais si la situation qui a poussé la personne à prendre l'arme n'est pas réglée, c'est comme si on n'avait rien fait. Il y a bien une cause», a-t-il dit. Il a fustigé la méthode du Gouvernement consistant, selon lui, à privilégier le ramassage des armes au dé-

triment de sa sortie officielle. «Je pensais que je devais d'abord être en face de la population, et après, lancer l'opération».

Mais il a dit vouloir faire ce qu'il faut : «J'irai à Mayama lancer cette opération», a rassuré le pasteur Ntumi, se drapant dans la peau d'une victime de la Nation. Il a posé un préalable à sa sortie. «Je n'ai pas de maison, je vous le dis au nom de Dieu. Je ne dors pas dans une maison, mais dehors. En venant ici, vous êtes sortis d'une maison. Je ne suis pas seul, j'ai une famille et des enfants. Je suis un humain comme vous. Si je sors, c'est pour m'installer définitivement. Les pluies vont bientôt

commencer, que dois-je faire? Repartir dans la forêt, trouver des feuilles pour faire des huttes? Je ne pose pas de conditions, n'allez pas transformer mes propos», a-t-il averti.

De ce fait, Ntumi a sollicité que le Gouvernement puisse réhabiliter sa maison de Mayama. «Même si vous ne pouvez pas la terminer en un jour ou en une semaine, donnez-moi les moyens», a-t-il argué, tout en revendiquant ses autres résidences bien que détruites et encore occupées par la force publique, notamment à Soumouna et Bouabouri. «Si le Gouvernement ne les libèrent pas maintenant, je serai en face de qui pour les déclarer?».

S'agissant de la paix, il a rappelé au président de la Commission ad-hoc qu'il s'était impliqué depuis 1999 pour que celle-ci s'installe dans tout le Pool. Sans aller dans les détails, il a simplement affirmé que c'était une langue histoire. Ntumi a demandé à son interlocuteur qu'il l'édifie sur les difficultés rencontrées par la commission. «Moi, je vais vous répondre : je ne bloque rien. S'il faut que je vous accompagne, je vais vous accompagner pour l'intérêt de la paix», a-t-il conclu. Après quoi, les deux parties se sont retrouvées à huis clos. Rien n'a filtré des entretiens.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Coup d'oeil en biais

### Les kermesses: une prolifération qui ne rassure pas à Brazzaville!

En cette période de vacances scolaires, plusieurs sites publics accueillent des kermesses que prennent d'assaut les enfants à Brazzaville. A Bacongo, Makélékélé, Poto-Poto, Talangaï, Ouenzé, etc., il n'est pas rare que certains sites ne soient pas loin les uns des autres. Malheureusement, les organisateurs offrent peu de jeux et de distractions aux enfants pour maintenir leur esprit en éveil. On y offre plus de libations joyeuses: beaucoup de vins, beaucoup de bières, et curieusement peu de boissons non-alcoolisées. Les enfants, jeunes filles comprises, sont exposés aux tentations de l'alcoolisme précoce. Il arrive aussi que des adultes profitent de l'aubaine pour venir manger et boire à peu de frais. Les pouvoirs ont d'autres à fouetter !

### Des vacances vraiment tranquilles pour le président à Oyo?

Après la célébration de la fête nationale, le président Denis Sassou-Nguesso a pris ses vacances, pour quelques jours seulement, et il les passe dans son village d'Oyo. Il se dit que le protocole national a pris soin de demander aux VIP, notamment les personnalités les plus importantes du pays, de ne pas s'y rendre. Certaines audiences auraient été supprimées, à l'exception des personnalités étrangères comme le président de la Centrafrique, Faustin Archange Touadera qu'il a reçu en début de semaine. Pas donc de défilé des VX et autres imposantes Mercedes en direction d'Oyo comme naguère. Mais il ne serait pas étonnant qu'en fait de repos, le président se soit donné le temps pour mieux réfléchir à sa nouvelle équipe gouvernementale, donc au remaniement ministériel. La convocation des présidents des partis de la majorité à une réunion «sans ordre du jour annoncée et de la plus haute importance», mardi 21 août, a conforté cette hypothèse. Nombre des chefs de parti en séjour à l'intérieur du pays auraient rallié Brazzaville toutes affaires cessantes.

### A Impo-Manianga, un jeune homme tue son demi-frère de sang-froid

Un jeune homme d'environ 20 ans a froidement assassiné son demi-frère, un adolescent de 30 ans, en le poignardant à l'abdomen. Le crime a été commis le mardi 14 août 2018. Tout est parti d'une dispute musclée entre le jeune homme, issu du premier lit de son père, et sa marâtre. Informé de la situation, le demi-frère est vite revenu à leur domicile dans l'espoir de voler au secours de sa propre maman, redonnant de l'ardeur à la rixe. Blessé, des voisins ont tenté de le conduire dans un centre de santé privé du quartier. Mais son aîné l'a poursuivi et l'a achevé en cours de route.

### Tâche noire au centre-ville de Brazzaville

Le centre-ville de Brazzaville refait peau neuve depuis quelques années. On y construit des immeubles futuristes. Mais les bâtiments plus anciens dévoilent bien leur âge dans ce décor. Murs d'enceinte décrépis, toitures en lambeaux, architecture en net décalage. Du mauvais goût à profusion avenue Orsy vers la Tour Nabemba, boulevard Denis Sassou Nguesso, avenue Amilcar Cabral, avenue Paul Doumer...

### Transports publics: une surenchère qui agace

Le trajet Mayanga Agri-Congo/Marché Total donne l'occasion aux conducteurs de bus de faire de la surenchère auprès de la clientèle. La journée, entre 7h et 10h, ils exigent 250 francs CFA. Il en est de même la nuit, entre 18h et les heures avancées. Pour être en cabine, ils font payer le double, soit 500 francs CFA. Aucune explication n'est fournie. C'est un casse-tête pour les habitants de Mayanga. C'est le même calvaire que vivent les populations de Kintélé, Manianga, Nganga-Lingolo, Massengo, etc.

### A Pointe-Noire, un jeune homme placé en garde à vue est porté disparu

Une famille recherche un fils porté disparu alors qu'il était en garde à vue, selon elle, dans les locaux de la Brigade de gendarmerie du quartier Tchiali, à Pointe-Noire. D'après les frères du jeune homme, celui-ci y aurait été conduit après un différend avec sa compagne à la suite d'une obscure vente de voiture. C'est celle-ci qui a alerté un gendarme pour se faire remettre le fruit de la vente du véhicule, propriété de sa sœur. Le jeune a été aperçu pour la dernière fois le mercredi 15 août. Une autre affaire CHACONA en perspective ?

### A Batignolles, une voiture sans chauffeur sème la panique

La scène s'est passée mardi 21 août 2018, vers 11h, sur l'avenue de La Base, en face de l'Agence COGELCO du quartier Batignolles, à Brazzaville. Une voiture de marque Toyota RAV 4 a brusquement quitté le trottoir où elle était garée et a roulé sans chauffeur à bord jusqu'à se retrouver en travers de la chaussée. Elle a provoqué la panique générale, car de part et d'autre de la chaussée débouchaient des véhicules roulant en toute vitesse. Heureusement, les automobilistes ont su l'éviter. Mais, la circulation a été interrompue pendant un bon bout de temps. Automobilistes, le frein à main n'est pas un accessoire !

Polygamie

# Stellah Mensah Sassou-Nguesso milite pour son abrogation

Abroger la polygamie, tel est le combat que s'est résolue à mener Stellah Mensah Sassou-Nguesso, députée-maire de la localité de Kintélé. Pour arriver à son dessein, elle a concocté une proposition de loi qui se trouve déjà sur la table de l'Assemblée. Le jeudi 23 août 2018, celle qui préside également aux destinées du Mouvement des femmes actives du Congo (MFAC) a animé une conférence de presse à Brazzaville. Afin d'expliquer le bien-fondé de son initiative et susciter l'adhésion des Congolais à son initiative.

«Aujourd'hui, je m'exprime devant tous les Congolais pour leur expliquer pourquoi j'ai choisi cette proposition de loi contre la polygamie. Tout a commencé en lisant le Code de la famille. Je me suis rendu compte qu'il y a beaucoup de contradictions entre ce Code et la loi fondamentale. Donc, j'ai décidé de faire cette proposition de loi, parce qu'on sait que si on touche à l'article concernant la polygamie, il y aura un effet boule de neige, c'est-à-dire qu'il y a d'autres articles qui seront automatiquement touchés. Et nous, ce qu'on veut, c'est le bien de nos populations, des veuves, des orphelins, et même pour la succession, c'est une bonne chose», a dit Stellah Mensah Sassou-Nguesso, dans son mot liminaire. Pourquoi avoir initié ce projet de loi? «Je l'ai initié parce que

je suis député. J'ai été élue, entre autres, pour faire des propositions de lois. Et moi, j'ai fait cette proposition par rapport à toutes les discriminations qui sont faites vis-à-vis des femmes. Pour moi, la polygamie est la plus grande des discriminations. Le terme polygamie a été mal choisi. Parce que quand on parle de polygamie, ça concerne les hommes et les femmes. Dans le texte de loi, quand on parle de polygamie, en fait, on veut parler de polygynie, c'est-à-dire lorsqu'un homme a plusieurs femmes. Et la polyandrie, c'est lorsqu'une femme a plusieurs maris... La polygamie c'est un mot qui doit absolument sauter du Code de la famille. En plus de ça, on a quand même une Constitution qui a évolué, qui a été réécrite en 2015. Dans l'article 17, on parle de l'égalité.



Stellah Mensah Sassou-Nguesso

Donc, quand on parle d'égalité, la polygamie, en réalité, ne devrait pas exister dans nos textes. Et même pour l'équilibre familial, que ce soit pour les enfants et même pour ces femmes qui vivent la polygamie, ce sont des choses difficiles. Même si, aujourd'hui, il y en a qui disent qu'elles sont contre, mais il faut savoir que les femmes qui vivent dans des foyers avec un homme qui a plusieurs épouses et plusieurs enfants, c'est dur pour elles», a-t-elle répondu. Quel est le contenu exact de cette proposition de loi? «La proposition de loi, c'est

tout simplement, supprimer les articles qui parlent de polygamie, dans notre Code de la famille écrit dans les années 70 et révisé dans les années 80. Depuis, il n'a plus jamais

Congo, nous ne respectons pas ça. C'est pour cela que je propose cette loi, parce que même l'ONU considère que c'est une discrimination faite aux femmes». Cette proposition de loi a-t-elle la chance de passer à l'hémicycle? «Oui, je suis convaincue que cette proposition de loi peut passer. Elle doit passer, de toute façon, c'est logique. Nous sommes en totale faute, parce que nous avons une constitution qui est la loi fondamentale. Le Code de la famille est une loi secondaire. Donc, la constitution prime sur toutes les autres lois», a-t-elle répondu. Pourquoi s'attaquer à la polygamie? «Il est vrai que nous

taque à la polygamie, parce qu'il n'y a que 7% de mariages polygames enregistrés à l'état civil. Ce n'est pas beaucoup. Cela veut dire qu'il y a très peu de couples qui sont concernés par ça. En m'attaquant à la polygamie, je pense que ça va toucher aussi d'autres articles du Code de la famille. Ça va changer beaucoup de choses pour les veuves qui sont mariées coutumièrement. Ça va changer quelque chose pour les orphelins, dans la succession; ça donnera un autre statut à la femme, ça lui donnera plus de poids», s'est justifiée la députée-maire. Poursuivant son argumentaire, Stellah Mensah Sassou-Nguesso a argué: «En retirant la loi sur la polygamie, je peux vous dire que les Congolais seront plus épanouis. Tout d'abord, les hommes, parce qu'ils feront des économies. Et les femmes ensuite, parce qu'on aura des lois justes et égalitaires. On sait que ces lois justes et égalitaires, à force de les pratiquer, nous amèneront à la parité. On le fait aussi pour les générations futures.»

Pour que sa proposition de loi soit retenue au Parlement, la députée-maire de Kintélé demande à tous les Congolais de la soutenir car, soutient-elle, «elle arrangera beaucoup de choses dans notre pays. Et surtout, les gens à l'extérieur auront une autre vision de nous. J'attends l'appui multiforme de tout le monde: magistrats, parlementaires, membres du Gouvernement, société civile, etc.»

Véran Carrhol YANGA



Une vue des journalistes

été touché. Nous avons notre Constitution qui a été réécrite en 2015. On est maintenant en totale contradiction entre le Code de la famille et la Constitution. En plus de ça, nous ne respectons pas la ratification du protocole de Maputo signé en 2013 qui parle des discriminations faites aux femmes. Donc, l'ONU qui est contre la polygamie a demandé que dans chaque texte de loi, elle disparaisse. Mais nous ici au

avons plusieurs discriminations, quand on regarde les différents codes. Mais, je m'at-

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA  
NOTAIRE

Sis au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC, Avenue William Guynet, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo  
B.P.: 14262 - Tél.:05 551 36 01-06 650 53 28.

INSERTION LEGALE

«IFOURET»  
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Au capital de Dix-Millions (10.000.000) de F. CFA  
Siège social: rue Paul Kamba n°11 bis, Poto-Poto, Brazzaville  
RCCM CG/BZV/15 0267  
République du Congo

Suivant acte authentique reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire en la résidence de Brazzaville, le sept février deux mil dix-huit, portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-deux janvier deux mil dix-huit, dûment enregistré aux domaines et timbres de la Plaine Brazzaville, le quatorze août deux mil dix-huit, Folio 145/14 N°1776.

Les résolutions suivantes ont été prises:

- Le Conseil d'Administration a nommé Monsieur PONGAULT Ange Léandre Edgar, en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur KAIKONI NGODZE Ghislain;

- Monsieur KABA Mohamed Lamine a été nommé Administrateur et Directeur Général de la Société, en remplacement de Monsieur KAIKONI NGODZE Ghislain;

- L'assemblée générale a également ratifié la décision de transférer le siège social de la Société sis au n°11 bis de la rue Paul Kamba, Poto-poto, Brazzaville, République du Congo.

En conséquence des modifications intervenues, les statuts de la Société IFOURET S.A. ont été mis à jour. RCCM CG/BZV/15 0267.

Pour insertion,  
Maître Hortense MVINZOU  
LEMBA.

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses  
Profitez-en!

Maître Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire

Election de domicile faite à l'étude de Maître YABBAT-LIBENGUE, Notaire / 1er étage immeuble ex-Air Afrique, Face hôtel Elais, Centre-ville, B.P.: 1718

Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE LA CONSTITUTION  
DE LA SOCIETE DOVADA SARLU

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 26 Juin 2018, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 29 Juin 2018, sous le folio 124/ 03 N° 315, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: DOVADA;  
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: 35, Rue Mouity Safou, quartier 1<sup>er</sup> Camp Raffinerie, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Import-export (Friperie et articles d'habillements, Articles de décoration et meubles, Produits alimentaires, Appareils électroménagers, appareils et consommables informatiques, quincaillerie), Prestations de services; Commerce.  
Durée: la durée de la société est de 99 années;  
Gérance: Madame NGUIMBI KENGUE Valie;  
RCCM: CG/PNR/18 B 296.

Pour insertion légale,  
Maître Léole Marcelle KOMBO.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Élevage**

**Apporter au Congo un soutien technique au développement et à l'amélioration de la gestion des ressources animales**

Le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a reçu un important lot de kits de diagnostic ELISA pour la surveillance sérologique de la peste des petits ruminants. La cérémonie de réception de ce don a eu lieu mardi 21 août 2018 à Brazzaville. Le lot a été remis par Pedro Bayemé Bayemé Ayingono, secrétaire exécutif de la Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (CEBEVI-RHA). Ces kits ont été réceptionnés par Jean Claude Elombila, directeur de cabinet par intérim, en présence de Charles Bebay, représentant adjoint de la FAO au Congo et de plusieurs cadres du ministère, dont N'kayi-Tobi, directeur général de l'élevage, délégué national auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).



Pedro Bayemé Bayemé A. remettant un kit à Jean Claude Elombila

Les matériels reçus permettront au Gouvernement de réaliser des analyses de laboratoire pour établir le diagnostic sur la peste des petits ruminants sur l'ensemble du territoire national et évaluer l'ampleur de la maladie afin de lancer des campagnes de vaccination.

Une délégation de l'agence d'exécution de la CEMAC est venue à Brazzaville pour s'enquérir de l'état de mise en œuvre de la stratégie nationale de contrôle et d'éradication de la peste qui affecte les petits ruminants. Elle a, entre autres missions, de contribuer au développement durable, d'harmoniser et équilibrer des secteurs de l'élevage, des industries animales, des pêches et de l'aquaculture. Cette agence a fait adopter par les instances de la CEMAC un nouveau cadre d'intervention articulé autour d'un plan stratégique 2015-20125 qui fera d'ailleurs l'objet dans quelques mois d'une table ronde à Bruxelles.

Il s'agit d'opérer un contrôle progressif des maladies animales transfrontalières, parmi lesquelles la peste. Cette peste qui affecte les petits ruminants est une maladie très contagieuse qui cause d'importants dégâts dans les troupeaux d'ovins et de caprins dans plus de 70 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Pedro Bayemé Bayemé Ayingono a relevé que des cas cliniques de la peste des petits ruminants ont formellement été enregistrés dans la plupart des pays d'Afrique centrale.

Jean Claude Elombila a reconnu que la peste des petits ruminants a été signalée pour la première fois au Congo à la fin de l'année 2005. Elle a été introduite à partir d'animaux achetés au marché Bouémbo, situé dans le district de Gamboma, département des Plateaux, à la frontière avec la RDC. Le premier foyer de la maladie a été enregistré à Lékana dans le même département. «Les multiples points de passage de ces animaux et les marchés forains que compte le pays constituent naturellement des sites à risque», a-t-il dit.

Avec une morbidité et une mortalité pouvant atteindre les 100 pour cent, le Congo dispose d'un plan stratégique national et d'une feuille de route pour le contrôle et l'éradication de cette forme de peste. La dernière campagne de vaccination réalisée en 2014 n'a pu atteindre que 44 % du cheptel national. Pour atteindre l'objectif de la stratégie mondiale, à savoir le contrôle et l'éradication de la peste des petits ruminants à l'an 2030, le Congo attend beaucoup de ses partenaires techniques.

Philippe BANZ

**Qui me répondra?**

J'ai toujours été émerveillé par les litchis portant fruit en novembre, sur les routes de Boko. J'ai voulu répliquer cette expérience chez moi, dans ma parcelle: les litchis ont grandi, grandi et fait de l'ombrage, mais point de fruit ! On me dit tantôt qu'ils seraient mâles tous les deux, tantôt qu'il faut recourir à une greffe où à des insectes pollinisateurs. Quelqu'un peut-il me dire comment faire?

AS. M. (M'filou-Ngamaba, Brazzaville)

**Maraîchage à Dolisie**

**Halte à l'excès d'engrais chimiques!**

Afin d'améliorer la qualité et la croissance de leur récolte, de nombreux maraîchers de la ceinture maraîchère de la ville de Dolisie et des zones périurbaines recourent aux engrais chimiques. Cette pratique tend à devenir courante, même dans les endroits où l'usage de ces fertilisants inorganiques n'est pas approprié. A toutes les périodes de l'année, les légumes et autres produits qui peuvent y être assimilés sont disponibles et très variés sur le marché. Souvent sans garantie sur la qualité, en l'absence de tests sur les plantes.



Vue d'une plantation

Mais de plus en plus de consommateurs rechignent à consommer les légumes produits dans les pourtours des villes craignant d'éventuelles intoxications qui pourraient être liées à la présence d'éléments chimiques dans les végétaux. La tendance est actuellement à la consommation des vivres frais en provenance des villages dont on estime qu'ils sont plus sains et bio. Pendant ce temps, Pointe-Noire reçoit sur le marché, une bonne production des maraîchers de la capitale de Dolisie. Ces derniers espèrent plus de bénéfice en écoulant leurs produits dans la ville océane.

Mais malgré tout, les marchés de Dolisie sont fortement dominés par les légumes produits sur place ou de la ceinture, donc sans doute issus du recours aux engrais non-organiques. A côté, il y a aussi des marchands occasionnels qui proviennent des villages environnants et dont les produits sont plus prisés des consommateurs, en raison de leur qualité. C'est donc en amont, à cause de l'usage prononcé des engrais chimiques, que les légumes cultivés par les citadins attirent moins les consommateurs avertis. Les spécialistes abordés ont recon-

nu qu'«en agriculture les engrais chimiques sont administrés en vue d'augmenter le rendement des cultures. Ils apportent les éléments nutritifs dont les plantes ont besoin pour se développer et qui peuvent manquer dans les sols trop exploités. L'engrais n'est pas mauvais, il n'est pas mal, mais c'est bel et bien l'utilisation que l'homme en fait qui est néfaste pour celui-ci et pour l'environnement. L'homme a bien souvent tendance à surdoser le fertilisant ajouté, résultant à toutes menaces. Si l'homme n'était pas dans l'excès pour le profit, les engrais ne seraient pas vus comme néfastes.»

Les engrais les plus utilisés par les agriculteurs, ont-ils confié, sont les engrais minéraux, notamment à cause de leurs prix qui sont moins élevés que les autres types d'engrais, et parce qu'ils augmentent considérablement le rendement par hectare, beaucoup plus que tout autre engrais. Leur teneur en azote, nitrate et potasse étant très élevée, ils peuvent nourrir les plantes jusqu'à leur capacité d'absorption maximum, voire parfois les tuer en cas de concentration trop élevée. De son côté, un environnementaliste témoigne que l'homme peut

souffrir des engrais soit directement, soit indirectement. Les plus touchés par les dégâts directs sont, évidemment, les agriculteurs. Les substances chimiques utilisées dans l'agriculture ont encore des effets incertains: elles pourraient être la cause de nombreuses maladies (maladie de parkinson, cancer, leucémie, etc.). Par contre les dégâts indirects concernent tout le monde, producteurs et consommateurs. En effet, lors des infiltrations des sols, les nitrates rendent l'eau des nappes phréatiques (qui sont les principales réserves d'eau et qui sont alimentées par l'eau de pluie qui s'infiltré dans le sol) impropres à la consommation. L'eau de pluie emporte avec elle des particules de terre, de sels minéraux, d'engrais ou de produits chimiques répandus sur le sol. Et lorsque les terres agricoles sont saturées en engrais, l'eau emporte donc les NPK (azote, nitrate et potasse) qui polluent ces réserves. Les fleuves et rivières étant alimentés par les nappes

phréatiques, peuvent aussi être pollués. Cette pollution touche au final plusieurs écosystèmes, à savoir: les mers, les océans, les forêts, etc. De même, la consommation d'animaux intoxiqués par de tels éléments contenus dans les engrais est un danger supplémentaire pour l'homme. Le phénomène de volatilisation de l'ammoniac contenu dans les engrais azotés génère des gaz à effet de serre environ 150 fois plus actifs que le dioxyde de carbone et attaque la couche d'ozone. A noter aussi que l'ingestion des nitrates contenus dans les engrais provoque leur conversion en nitrites qui réagissent avec l'hémoglobine et limitent l'absorption du dioxygène par le corps humain, surtout chez les bébés, qui peuvent mourir des suites de méthémoglobine acquise. Les nitrates peuvent aussi provoquer ou accentuer le risque de développer le cancer de la vessie.

Martial MVOUMBI DIBOUBI  
(Correspondant à Dolisie)

**Agriculture**

**Relancer l'agriculture par un PNDA ambitieux**

La République du Congo est un pays riche en ressources naturelles et son secteur agricole et rural s'inscrit dans un espace exceptionnellement riche en biodiversité. Il offre les conditions favorables pour l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture. Le Plan national de développement agricole 2018-2022 (PNDA) est considéré comme une chance. Sa mise en œuvre correcte contribuera significativement à la création d'emplois durables, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la lutte contre la pauvreté.

Le président de la République a inscrit parmi ses priorités pour le quinquennat 2018-2022 la diversification de l'économie par le développement et la modernisation du secteur agricole. Le pays entend améliorer le secteur agricole pour créer plus d'opportunités d'emplois et surtout conquérir sa souveraineté alimentaire en réduisant les importations de denrées alimentaires qui coûtent actuellement plus de 500 milliards de FCFA par an.

La politique agricole vise à consolider et pérenniser la croissance de l'économie nationale, approfondir la diversification de l'économie en réussissant la transition de l'économie de rente pétrolière vers une économie qui repose sur le développement de l'agriculture, de l'élevage, la pêche et de l'aquaculture. Il s'agira de conforter le rôle stratégique de l'Etat en facilitant la promotion d'activités productives susceptibles de mener

vers un développement inclusif. Guidé par les Objectifs de Développement Durable (ODD), principalement les ODD1 (Éradication de la pauvreté), ODD2 (Lutte contre la faim), ODD 12 (Consommation et production responsables), ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques), ODD 14 (Protection de la faune et de la flore aquatiques) et ODD 15 (Protection de la faune et de la flore terrestres), le Gouvernement s'engage à relever plusieurs défis de la souveraineté alimentaire. Tenant compte des contraintes qui subsistent, le Gouvernement entend renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles du ministère à travers la création de deux agences d'appui conseil, agriculture-élevage et pêche-aquaculture; améliorer le climat des affaires «Doing business», susciter la mise en place des mécanismes de financement adaptés et promouvoir le crédit



Un jardin de maraichage

agricole, notamment. Il veut pour cela encourager toutes les formes d'agriculture de façon à développer les filières de production agricole. Les programmes du Plan national de développement agricole (PNDA) sont répartis en deux volets. Le premier concerne les programmes en cours de réalisation et pour lesquels les financements sont connus et garantis. Le financement du volet 1 intéresse les programmes manioc, banane, plantain et cacao pour lesquels le Gouvernement s'est engagé à investir 33 909 500 000 francs CFA dans la période de 2018 à 2021. Le deuxième volet vise

les programmes structurants de production de base dont les financements sont à rechercher auprès des partenaires techniques et financiers pour une période de 5 ans. Les besoins de financement des programmes du volet 2 du PNDA pour la période 2018-2022, dont les financements sont à rechercher auprès des partenaires techniques et financiers, sont estimés à 105 552 700 000 de francs CFA. Le PNDA 2018-2022, qui est déroulé en deux volets va engager un budget total de 1 139 462 200 000 de francs CFA.

Aybienevie  
N'KOUKA-KOUDISSA

Tchad

## Rébellion armée et syndicats rétorquent à Deby

A l'occasion de la Tabaski (fête musulmane de sacrifice du mouton), le président Idriss Deby Itno a conjuré dans son allocution, les rebelles du nord d'abandonner la lutte armée et les syndicats de mettre un terme à la grève dans la Fonction publique. Mais, il s'est vu infliger une réplique cinglante par les principaux intéressés car, les syndicats et le Conseil du commandement militaire pour le salut de la République (CCMSR), mouvement responsable de l'attaque de Kouri-Bougri, renvoient la responsabilité de la situation actuelle au gouvernement.

Le 20 août dernier, le président tchadien a évoqué les questions d'actualité dans un discours au Conseil supérieur des affaires islamiques tchadien venu lui présenter des vœux à l'occasion de la fête du sacrifice, l'Aïd d'al-Adha (Tabaski en Afrique de l'Ouest). Le chef de l'Etat s'est adressé à la rébellion tchadienne, appelant les rebelles à laisser tom-



Idriss Deby Itno

ber les armes et à rentrer dans le pays pour participer à sa reconstruction. Il a fait une allusion à peine voilée à l'attaque de la rébellion contre l'armée dans l'extrême-nord du pays, à Kouri-Bougri, le 11 août 2018. «S'accrocher à la rhétorique guerrière» est une «option suicidaire et sans issue», a indiqué le président Idriss Deby. Alors que lui-même s'est hissé à la tête du Tchad par les armes, en renversant en 1990 Hissène Habré, il estime que

«l'époque de conquête du pouvoir par les armes est à jamais révolue».. «Idriss Deby, c'est sa méthode», a réagi Kingabé Ougouzeimi, porte-parole du CCMSR, mouvement responsable des deux dernières attaques contre l'armée au Tchad. «Il nous dit que l'époque de prendre le pouvoir par la guerre est révolue». Quand il a pris le pouvoir, le Tchad était relativement bien géré du point de vue économique.

L'administration était en place. Où en est-on maintenant? En 28 ans de règne, qu'est-ce qu'il a fait pour empêcher que des Tchadiens prennent les armes?», a-t-il répliqué. Et de poursuivre: «Ce n'est pas par gaité de cœur que nous avons pris les armes. Il se croit puissant, invincible, intouchable. Mais nous allons lui prouver le contraire».

Dans son discours, le président tchadien a aussi appelé les syndicats à prendre «conscience des effets induits de la crise sociale». Depuis plusieurs mois, des secteurs entiers du Tchad sont paralysés par des mouvements de grève. Idriss Deby a dénoncé une attitude contre-productive pour un dialogue social. Mais les syndicats estiment que la paralysie du pays incombe au gouvernement. Michel Barka, président de l'Union des syndicats du Tchad, répond: «Avec le gouvernement, nous sommes pas des ennemis, nous sommes des partenaires. Respectons-nous mutuellement! Les choses doivent se faire en concertation. Et il faut aussi que le gouvernement fasse l'effort de respecter ses engagements».

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

RD Congo

## L'AFDL lance un ultimatum à Joseph Kabila

L'ultimatum est clair: cinq jours pour quitter le pouvoir! C'est le délai que l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL) fixe pour que le président Joseph Kabila laisse sa fonction à d'autres. Le leader de cette formation politique et ancien bras droit de Laurent Désiré Kabila, condamné pour l'assassinat de l'ex-président de la République Démocratique du Congo, Eddy Kapend Kanyimbu réclame ainsi sa part du pouvoir. Il exige une

«transition politique», alors qu'il y a quelques jours, le président Kabila a dit publiquement qu'il ne rempilerait pas pour un troisième mandat. Il y a peu de temps, avant qu'il désigne son dauphin, Joseph Kabila, président de la RDC avait



Eddy Kapend Kanyimbu

fait voter une loi au parlement qui instaure un statut de président honoraire. Cette loi parue au journal officiel le 26 juillet 2018, devait entrer en vigueur 30 jours après son adoption.

Selon les accords signés lors de la prise du pouvoir par le Front de libération nationale du Congo (FLNC) avec à sa tête Kabila père en 1997, c'est l'AFDL, qui prendrait le pouvoir. L'Alliance des forces démocratiques pour la libération dont Eddy Kapend est co-fondateur avait porté Laurent Désiré Kabila au pouvoir en renversant le maréchal Mobutu. Pour Kapend Kanyimbu, «l'AFDL ne fait que reprendre ses droits pour diriger une transition politique». Installé à une trentaine de kilomètres de la capitale Kinshasa avec une apparence paisible, le général Kapend Kanyimbu dispose d'une forte influence dans l'armée et la police nationales. Il entretient aussi de bonnes relations avec les présidents de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Son lieu de refuge est une véritable base où vivent 3000 combattants auprès de leur leader. Pour ses partisans venus en masse lors d'une réunion tenue au siège du FLNC, Eddy Kapend Kanyimbu n'est rien moins que le sauveur de la RDC.

Brunel NDONGO  
(Stagiaire)

Présidentielle au Cameroun

## Paul Biya candidat pour la septième fois !

L'élection présidentielle au Cameroun se tiendra le dimanche 7 octobre prochain. Elle mettra en scène neuf candidats dont le président Paul Biya, 85 ans, au pouvoir depuis 1982. Il a annoncé officiellement sa candidature à un septième mandat le 13 juillet écoulé, cédant ainsi aux sollicitations de son parti, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC).

C'est le 9 juillet, par décret, que le président Biya avait annoncé la date de ce scrutin dont la clôture du dépôt des candidatures a eu lieu le 19. La liste définitive a été officialisée le 8 août. Le 17 août, le Conseil constitutionnel a rejeté les recours introduits par 12 autres candidats. Préparant l'opinion à cette énième candidature, des soutiens du président Biya le présentaient comme le «candidat naturel» de la majorité pour briguer un nouveau septennat. Dans la foulée, le locataire du palais de l'Unité d'Etoudi a décidé du report des élections législatives, puis municipales qui étaient prévues pour se tenir à la même période que la présidentielle. Motif: l'année serait trop chargée, certainement pour les finances de l'Etat. Pendant qu'Electons Cameroon (ELECAM), l'instance chargée des élections s'active pour préparer le scrutin, le Conseil constitutionnel a statué ces jours-ci sur un certain nombre de candidatures de l'opposition, rejetées



Paul Biya

pour divers motifs. Les requêtes comprenaient entre autres, celle de Bertin Kissob du Cameroon party for social justice qui est contre le décret portant convocation du corps électoral le 7 octobre 2018. Puis, le recours

de Valentin Egono de l'Union camerounaise pour la démocratie et l'innovation (UCDI) qui relève «un excès de pouvoir de la part du Conseil électoral» dans le rejet de sa candidature. Celle de Djoumou Léopold Steves, président

de l'Union pour le redressement économique du Cameroun (UREC) qui conteste son rejet de dossier pour absence du certificat de versement de cautionnement de 30 millions de FCfa et de 300 signatures des personnalités dans les dix régions du pays. Olivier Bilé de l'Union pour la fraternité et la prospérité (UPF) s'est vu rejeter sa candidature pour défaut de présentation du versement de la caution, bien qu'il se dise désormais prêt. Quant au 2<sup>e</sup> recours du président de l'UREC, il rejoint celui de Kum Ane Ihims du Bilingual Yaounde political party. L'objet de leur requête vise l'invalidation de la candidature de Paul Biya du RDPC, martelant que celui-ci «n'est pas comme écrit dans le dossier reçu à ELE-CAM». Les 11 sages du Conseil constitutionnel ont jugé «fantaisistes» ces candidatures. Conformément à l'article 136 du Code électoral, les requérants avaient jusqu'à jeudi 23 août à minuit pour saisir le Conseil constitutionnel.

Aristide Ghislain NGOUMA

## Nécrologie

Les enfants et petits-fils de Monsieur Joseph BATOUMENI (Debath), ancien relieur de l'Imprimerie Saint-Paul, annoncent aux amis et connaissances le décès de leur père et grand-père, survenu le jeudi 16 août 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 372 de la rue Docteur Cureau à Bacongo. L'inhumation aura lieu le mercredi 29 août 2018, au cimetière privé «Ma Campagne».



## Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
	Francophone	100 Euros
	91 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Maitre Ado Patricia Marlene MATISSA  
Notaire  
Avenue Felix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»  
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),  
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville  
Tél. Fixe: (+242) 05 350.84.05  
E-mail: etudematissa@gmail.com

**OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE  
A POINTE-NOIRE DE LA SOCIETE DENOMMEE  
ENERGIE DU CONGO, EN SIGLE «ENCO»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 300 000 000 F. CFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo  
RCCM: 09 B 1554

Aux termes du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société dénommée ENERGIE DU CONGO, en sigle «ENCO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, en date à Brazzaville du 17 juillet 2018, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlene MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 25 juillet 2018, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 25 juillet 2018, sous folio 133/14 N°1567, le Conseil d'Administration a décidé de la création d'un établissement secondaire à Pointe-Noire sous la même dénomination.

**Adresse de domiciliation:** L'adresse de l'établissement secondaire est située sur la route de l'aéroport, arrêt Pemba, quartier Mpita.

**Gérance:** Monsieur Alain MAM-POUYA est désigné Responsable de l'établissement secondaire.

**Dépôt légal** du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 août 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 2471.

**RCCM:** L'établissement secondaire a été immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/18 B 285.

*Pour insertion légale,*

**Me Ado Patricia Marlene MATISSA, Notaire.**

**A VENDRE**

Parcelle bâtie, située à Loandjili, quartier Mbota-Raffinerie (Pointe-Noire), à moins de 200 mètres du goudron, superficie: 597m<sup>2</sup> avec titre foncier.

**Contact:** 05 663 79 91.

**A VENDRE**

Parcelle non bâtie, située sur la Route nationale n°2, Nkombo, arrondissement Djiri, superficie 723m<sup>2</sup>.

**Contact:** 06 702 42 30

**Paul Bernard BATIA, Notaire**

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE  
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83- E-mail: batia\_paul@yahoo.fr - 98, Avenue Linguissi  
PEMBELLOT, Rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages  
- Pointe-Noire - Congo

**INSERTION LEGALE**

Suivant Décision de l'Administrateur Général du 02 juillet 2018 de la société AFRUET BUSINESS SERVICE, en sigle «ABS», Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital de six cent millions (600.000.000) Francs CFA, sise à Libreville, B.P.: 10253, Libreville, immatriculée sous le n° RG/LBV 2004 B 03935, NIF 783872 Y, reçue par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, à Pointe-Noire, le 20 Août 2018, enregistrée le 21 Août 2018 à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 153/26 n°6353, l'Administrateur Général a statué sur le point à l'ordre du jour suivant: - L'ouverture d'un établissement secondaire à Pointe-Noire, en République du Congo.  
Ledit établissement aura son siège à Pointe-Noire, Hôtel Elais (Rez-de-chaussée), au 54, Boulevard Général Charles De Gaulle, Arrondissement 1, Lumumba, B.P.: 790; et sera dirigé par Monsieur Jean Marc Dominique GAFFAJOLI, de nationalité française, né le onze février mil neuf cent soixante-quatorze à Bastia-France,

domicilié à Libreville-B.P.: 10 253.

**Il aura pour objet social:**

Toutes activités de transport et plus particulièrement le transport aérien de passagers, évacuations sanitaires vers toutes destinations nationales ou internationales; L'affrètement et la location à la demande d'aéronefs; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ou complémentaire; et, généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

*Pour avis,  
Le Notaire.*

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

**ANNONCE LEGALE N°322/2018/BZ-C**

**N°1363/MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	4218 du 09-03-18	Sect P13C, bloc 17 ; Pile 25 ; Sup : 450,87m <sup>2</sup>	QUARTIER CITE DES 17	7-BZV	LOMBA Carine Gladys
02	19711 du 16-07-18	Sect AT, bloc 47 (ex 153) ; Pile 20 ; Sup : 649,08m <sup>2</sup>	29 ET 31, RUE MALONGAALBERT	4-BZV	NKONTA MOKONO Junior Fresnel
03	19712 du 16-07-18	Sect P10, bloc 44 ; Pile 14 (ex 8) ; Sup : 291,09m <sup>2</sup>	69, RUE KIKOUMBA	5-BZV	OMBO LEBARRAS Nathan Joël
04	19506 du 25-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 388,756m <sup>2</sup>	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	BOUKOULOLO Jean Léon
05	13857 du 03-02-16	Sect P8, bloc 7 ; Pile 8 ; Sup : 236,24m <sup>2</sup>	5, RUE KIKOUMBA	4-BZV	KOUBONDIKILA Paul
06	19438 du 02-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 10 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	KINTELE PEAGE	BZV	BANKOUSSOU NDANDOU Don Godfrain
07	19563 du 08-06-18	Sect P15, bloc 46 ; Pile 12 (ex11) ; Sup : 355,68m <sup>2</sup>	17, RUE MON PAYS	6-BZV	BOUYA Marie
08	12986 du 18-08-15	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	KINTELE I	POOL	KISSANGUI ASSEH Brel Philippe
09	19497 du 23-05-18	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 704,46m <sup>2</sup>	43, RUE MIAME (LE BLAIDE)	7-BZV	MIAME Prosper
10	19735 du 20-07-18	Sect P12, bloc 111 ; Pile 3 (ex7) ; Sup : 281,87m <sup>2</sup>	6BIS, RUE OLLOMBO	6-BZV	EBENDJA EBOUNDA Marie Claire Jeannette
11	19580 du 12-06-18	Sect -, bloc - ; Pile 12 ; Sup : 271,09m <sup>2</sup>	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	AWA Jeannette
12	13255 du 24-09-15	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 1.712,47m <sup>2</sup>	KINTELE FLEUVE	POOL	MIKOLLO Jacqueline Lydia
13	19581 du 12-06-18	Sect -, bloc - ; Pile 12 ; Sup : 524,55m <sup>2</sup>	BITHO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	INIE Julienne
14	19578 du 12-06-18	Sect -, bloc - ; Piles 7 et 18 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	NTSANI Julienne
15	19222 du 22-02-18	Sect K, bloc 9 ; Pile 9 (ex 57bis) ; Sup : 324,83m <sup>2</sup>	CENTRE-VILLE	3-BZV	JOHNSON Antoinette Constance
16	19732 du 19-07-18	Sect P5, bloc 101 ; Pile 5 ; Sup : 381,91m <sup>2</sup>	98, RUE BANDZAS	3-BZV	Enfants ETOU Marcellin
17	19731 du 19-07-18	Sect P5, bloc 101 ; Pile 14 ; Sup : 381,91m <sup>2</sup>	98, RUE BANDZAS	3-BZV	ETOU Marcellin (Fils)
18	19401 du 17-04-18	Sect P10, bloc 21 ; Pile 3 ; Sup : 257,55m <sup>2</sup>	26 TER, RUE MALIMA	4-BZV	OKOUA Stevy Eustel
19	19343 du 03-04-18	Sect P16B, bloc 129 ; Pile 08 ; Sup : 185,20m <sup>2</sup>	79, RUE KOMONGO	6-BZV	DENGUET ATTICKY Elvis Freddy
20	19685 du 11-07-17	Sect N, bloc 14 ; Pile 5 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>	CQ N°6	CUVETTE	OBA Michelle
21	17186 du 03-01-18	Sect BD, bloc 52 ; Pile 1 ; Sup : 1.743,61m <sup>2</sup>	AVENUE INKOULE	9-BZV	PAUD Joseph Rock
22	19280 du 15-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 1.298,52m <sup>2</sup>	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	NAPAME Nazaire
23	19295 du 19-03-18	Sect P15, bloc - ; Pile 14 ; Sup : 372,93m <sup>2</sup>	QUARTIER 64 AVENUE DE LA CORNICHE	6-BZV	DIKABASSA Rexin Carex
24	19642 du 28-06-18	Sect P10, bloc 161 ; Pile 8 ; Sup : 281,70m <sup>2</sup>	32, AVENUE JACQUES OPANGAULT	5-BZV	KANTE Idriss
25	17036 du 20-11-17	Sect A, bloc 3 ; Pile - ; Sup : 6.594,00m <sup>2</sup>	QUARTIER OYAH	CUVETTE	SCI - IBORA
26	17037 du 20-11-17	Sect A, bloc 7 ; Piles 2 et 3 ; Sup : 8.101,00m <sup>2</sup>	QUARTIER OYAH	CUVETTE	SCI - IBORA
27	16020 du 16-02-17	Sect P8, bloc 131 ; Pile 2 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	64, RUE DOLISIE	4-BZV	Bureau Nationale de la Carte Rose CEMAC du Congo
28	19716 du 17-07-18	Sect P8, bloc 37 ; Pile 8 ; Sup : 184,24m <sup>2</sup>	37BIS, RUE NKOUMA	4-BZV	DIMI - NGATSE Kevin
29	19764 du 30-07-18	Sect P2, bloc 103 ; Pile 16 ; Sup : 137,44m <sup>2</sup>	76BIS, RUE DOHOMEY	3-BZV	HAIDARA Lassana Dit Balakissa
30	19666 du 05-07-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.626,04m <sup>2</sup>	NKENI	PLATEAUX	NGOUELONDELE Hugues Henri
31	19619 du 25-06-18	Sect P14, bloc 277 (ex 73) ; Pile 1 ; Sup : 726,59m <sup>2</sup>	1, RUE EDZOUNGA (MIKALOU)	6-BZV	DASANI Suresh Jethanand
32	19686 du 11-07-17	Sect N, bloc 14 ; Pile 4 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>	CQ N°6	CUVETTE	NTSOWELA Claudio
33	17013 du 08-11-17	Sect BD4, bloc 195 ; Pile 6 ; Sup : 218,30m <sup>2</sup>	AVENUE MAYOMBI (MATARI)	9-BZV	PAROT LOULOU OBO Farida Esperancia
34	19258 du 29-01-18	Sect O, bloc 22 ; Pile 8 ; Sup : 118,00m <sup>2</sup>	RUE DOCTEUR CUREAU	3-BZV	ASSOMBO Thérèse
35	19302 du 15-02-18	Sect P2, bloc 58 ; Pile 3 ; Sup : 272,26m <sup>2</sup>	76, RUE LIKOUALA	3-BZV	ASSOMBO Thérèse
36	19778 du 02-08-18	Sect BD, bloc 147 ; Pile 07 ; Sup : 390m <sup>2</sup>	CNSS LYCEE	9-BZV	ONDAYE Evelynne
37	19240 du 02-03-18	Sect P1, bloc 46 ; Pile 14 ; Sup : 764,33m <sup>2</sup>	14BIS, RUE BANZIRIS	3-BZV	OKOUYA Clotilde Claver
38	16152 du 07-03-17	Sect P15, bloc 165bis ; Pile 1bis ; Sup : 736,00m <sup>2</sup>	RUE COLONEL OKO NGAKALA	6-BZV	BOYANGA Marie Chantale
39	19779 du 02-08-18	Sect AP2, bloc 33 ; Pile 16 ; Sup : 327,00m <sup>2</sup>	63, RUE NGATALI (LA BASE)	7-BZV	DIAMBI Laurentine
40	19780 du 02-08-18	Sect AP2, bloc 102 ; Pile 4 ; Sup : 322,587m <sup>2</sup>	63, RUE MAMPOUYA (LA BASE)	7-BZV	DZALAMOU Garcia
41	16151 du 07-03-17	Sect P15, bloc 165 ; Pile 1 ; Sup : 654,00m <sup>2</sup>	RUE COLONEL OKO NGAKALA	6-BZV	BOYANGA Marie Chantale
42	16867 du 18-09-17	Sect I, bloc 3 ; Pile 164 ; Sup : 298,40m <sup>2</sup>	CITE DU CLARION	4-BZV	TOUNDA DIAWARA Estée Albane
43	12181 du 31-03-15	Sect P13C, bloc 17 ; Pile 45 ; Sup : 666,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MOUKONDO CITE DES 17	7-BZV	NKEOUA Anicet
44	16730 du 09-08-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE MOUTOH	POOL	GOMOU WAKENAGWE Pauline Chandrelle
45	19687 du 11-07-17	Sect N, bloc 14 ; Pile 6 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>	CQ N°6	CUVETTE	EYELEGOLY ITOUA née EBENGUE

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 22 Août 2018

L'Inspecteur Divisionnaire,  
Claudio TSOWELA



NAVIGUEZ SUR LA  
CONNEXION INTERNET  
LA PLUS STABLE

Composez \*121\*4#



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

**Sélection internationale ouverte N°15/BEAC/DGE-DIPG/SIO/CC/2018 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de l'immeuble des Services Centraux de la BEAC à Yaoundé –République du Cameroun**

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite être assistée d'un cabinet pour le suivi des travaux de rénovation tous corps d'état de l'immeuble des Services Centraux, à l'exception des volets climatisation et ventilation.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les prestataires remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus de mise en concurrence se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Services Centraux, 736,  
Avenue Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM,  
14<sup>e</sup> étage, Porte 14.12  
B.P.: 1917, Yaoundé- CAMEROUN  
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60,  
Poste 5412 ou 5403  
Fax: (237) 222 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique, en format PDF.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée par aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées sous pli fermé, en version papier exclusivement, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le

jeudi 11 octobre 2018, à 12 heures (heure de Yaoundé).

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Services Centraux, 736,  
Avenue Monseigneur Vogt  
Bureau d'Ordre, 15<sup>e</sup> étage, porte 15.01  
B.P.: 1917, Yaoundé- CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en deux phases, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 11 octobre 2018, à 13 heures précises, et les propositions financières le jeudi 25 octobre 2018, à 11 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Yaoundé, le 16 Août 2018.

**Le Président  
de la Commission ad hoc.**

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE

**INSERTION LEGALE**

**L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo-Brazzaville**

**N°091/18/MFB/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondis/ Départements	Requérants
01	N° 4444 du 27/07/18	Section F, bloc 61, Pile 4, Sup. 276,93 m2	Rue Antonetti n° 26	Baongo	M. et Mme SAMBA Antoine née BOUMPOUTOU Julie Christie
02	N° 4252 du 04/04/18	Section E, bloc 5, Pile 2, Sup. 1106, 37 m2	P.378.B Corniche de la Glacière	Baongo	YENGO Fulgence
03	N° 4379 du 09/07/18	Section AR2, bloc 46, Pile 12, Sup. 1152,28 m2	Avenue de l'OMS	Madibou	POATY Jean Paul
04	N° 6983 du 28/12/12	Section AN, bloc -, Pile 9, Sup. 462, 64 m2	4, rue Nyang Pont ex-Ferme Gamaba	Moungali	NAKOUTELAMIO Albertine
05	N° 4233 du 19/03/18	Section -, bloc -, Parcelle 3, Sup. 776,07 m2	Rue Ngandzoua (Makabandilou)	Djiri	ANDZAHOUA Gilbert Augustin
06	N° 4009 du 31/07/17	Section CJ, bloc -, Pile 10, Sup. 281, 87 m2	Massengo / Trois poteaux	Djiri	ADZOU Berthe Adelaide
07	N° 4010 du 31/07/17	Section CJ, bloc -, Pile 7, Sup. 406,75 m2	Massengo / Trois poteaux	Djiri	ADZOU Berthe Adelaide
08	N° 4437 du 25/07/18	Section -, bloc -, Pile 2, Sup. 704, 02 m2	83, Avenue Ernest Kombo	Madibou	M. MOUANGA Joseph et enfants: MOUANGA Serge Amédée; MOUANGA-DIANDAHA Cyprien Godard; MOUANGA-BADILA; MOUANGA-MILANDOU; MOUANGA-MOUTINOUD Judicaelle; MOUANGA-SONDE Duheil
09	N° 4138 du 1 <sup>er</sup> /12/17	Section -, bloc 5, Pile 4 (ex 2), Sup. 502, 95m2	Kombé	Madibou	MPOUSSA-MOKOUKA Franck Eric
10	N° 4448 du 30/07/18	Section -, bloc -, Piles 1, 2, 15, 16, Sup. 1600,00m2	Otier Kibouendé-8-Ya Mamba	Mfilou	NIANGOUNA Dieudonné Florent Aymard
11	N° 4410 du 20/07/18	Section AR2, bloc 21, Pile 1, Sup. 507, 22 m2	Otier Kibouendé-8-Ya Mamba	Madibou	MASSAMBA Solange Adeline
12	N° 4358 du 22/06/18	Section CH, bloc 13, Pile 6, Sup. 369,30 m2	1, Rue Okoundou-Otier Massengo	Djiri	OKOLA née FEVILIYE NGOLOU Marie Laure
13	N° 4359 du 22/06/18	Section CH, bloc 13, Pile 6, Sup. 369,30 m2	20, Rue Abana Ndolo (Mont Boukiéro)	Djiri	OKOLA née FEVILIYE NGOLOU Marie Laure
14	N° 4329 du 29/05/18	Section C, bloc 6, Pile 3, Sup. 559,03 m2	Avenue de l'OUA, n° 725 bis	Baongo	B S C A BANK
15	N° 4354 du 18/06/18	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 426, 11 m2	Rue Biliti Paul	Madibou	LOUVELO Alphonse
16	N° 4364 du 02/06/18	Section AP2, bloc 227, Pile 6, Sup. 286, 89 m2	Avenue Massengo n° 23	Mfilou	BIYEKELE LOUBAKI Rodrigue
17	N° 4367 du 02/07/18	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 2000, 00 m2	Loukanga II	Pool	MBOKO KIMPOLO Brice
18	N° 4738 du 02/03/07	Section P7 bloc -, Pile 1559, Sup. 360, 00 m2	1559, Rue Noubi Plateau des 15 ans	Moungali	OKONGA Geneviève
19	N° 4745 du 02/03/07	Section AB, bloc -, Pile 4, Sup. 2880, 00 m2	40, Avenue André Milongo - Mafouta	Madibou	POUNGUI Ange Edouard
20	N° 4739 du 02/03/07	Section P7, bloc -, Pile 1686, Sup. 1293,00 m2	1364, Rue Loufou (Plateau des 15 ans)	Moungali	POUNGUI MOUONDONGO Lionel Ange
21	N° 3899 du 02/05/17	Section AV, bloc 21, Pile 05, Sup. 500,00 m2	Mayanga	Madibou	KINKOLO Chantal Rachel
22	N° 4389 du 11/07/18	Section E, bloc 77, Pile 9, Sup. 196,90 m2	17 bis, Rue des Trois Francs	Baongo	BEMBA KIMINOUD Andy Josia
23	N° 4073 du 27/09/17	Section B2, bloc 83, Pile 6, Sup. 267,16 m2	21, Rue Nkouka Ibouka (Otier Diata)	Makélékélé	KONDA Viviane Bertille
24	N° 4277 du 18/04/18	Section BH, bloc 78, Pile 9, Sup. 1100,41 m2	16 bis Avenue Cardinal Emile Biayenda	Madibou	Mme MIAFOUNA Rosalie et enfants: BOKASSA Will Alban; BOKASSA Christy Svetlina Lozi; BOKASSA Rolly Toplina; BOKASSA Elugrace
25	N° 4345 du 06/06/18	Section BH2, bloc 13, Pile 8, Sup. 579, 92 m2	Quartier Massissia	Madibou	BIMBENI Franck Arnaud Richard
26	N° 4185 du 31/01/18	Section -, bloc -, Pile 06, Sup. 3324,88 m2	Kombé Zone 2	Madibou	POMPA Joel
27	N° 4419 du 23/07/18	Section C4, bloc 109, Pile 6, Sup. 364,32 m2	Rue des Palmiers n° 156	Makélékélé	MBIMBI Serge Alain Mario
28	N° 4334 du 05/06/18	Section AB, bloc, Pile 8, Sup. 370, 50 m2	R. N°1 Otier Mafouta Zone Cataractes bloc n° 04	Madibou	Enfants de BITSINDOU LONDE Patrick Olivier
29	N° 4333 du 05/06/18	Section BF, bloc, Pile 7, Sup. 410,00 m2	Otier 16A Kinsoundi Zone n° 6 la Tanaf bloc n° 04, Rue Energie n° 18	Makélékélé	DIHOULOLO BITSINDOU Olivier Précieux
30	N° 4336 du 05/06/18	Section AE, bloc -, Pile 4, Sup. 303,52 m2	Avenue de l'Impreco Otier Mansimou zone 2A Impreco bloc 02	Madibou	BITSINDOU Angélicia Godlove Olivier
31	N° 4337 du 05/06/18	Section AB, bloc -, Pile -, Sup. 787,50 m2	R. N°1 Otier Mafouta Zone 1 Cataractes bloc n° 02	Madibou	BITSINDOU Angélicia Godlove Olivier
32	N° 4335 du 05/06/18	Section AE, bloc -, Pile 9, Sup. 446,11 m2	Rue Mpandou Auguste n° 19- Otier Mansimou(zone n°2 bloc 2)	Madibou	BITSINDOU Angélicia Godlove Olivier
33	N° 4339 du 05/06/18	Section AE, bloc -, Pile 2, Sup. 500,00 m2	Rue Kimbangui Jean -Otier Mansimou Zone 6 ter bloc 1 (Mamwa)	Madibou	DIHOULOLO BITSINDOU Olivier Précieux
34	N° 4302 du 04/05/18	Section AK, bloc 228, Pile 3, Sup. 348, 29 m2	Rue Ngankiérou n° 43	Mfilou	BAMANA Denise
35	N° 4366 du 02/07/18	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 4000, 00 m2	Loukanga II	Pool	BADILA NKODIA Chilperie
36	N° 4357 du 22/06/18	Section CC, bloc 111, Pile 15, Sup. 372, 00 m2	27, Rue Motokomba, Otier Impoh Manianga	Djiri	IBATA née MOULENDET PEMBE Félicité Rachel
37	N° 4378 du 06/07/18	Section AR3, bloc 21, Pile 3, Sup. 1071, 40 m2	Rue Samba Dominique (Otier Mayanga)	Madibou	MOUNKALA Jean Claude
38	N° 4373 du 05/07/18	Section AS2, bloc 214, Pile 4, Sup. 648, 20 m2	Otier Mayanga	Madibou	SOUKANTINA Francine Marie Josée
39	N° 3990 du 13/07/17	Section -, bloc -, Pile 1, Sup. 892, 76 m2	Quartier Ndibou	Pool	MASSAMBA François
40	N° 4343 du 06/06/18	Section P13B, bloc 2, Pile 14, Sup. 463, 40 m2	Avenue Nianga- Otier Itsali	Mfilou	LOEMBA NOMBOM Marie Angèle
41	N° 4322 du 23/05/18	Section AN2, bloc 251, Pile 11, Sup. 623, 79 m2	53, Rue Kimongo (Otier Mbouala)	Mfilou	BAKEMBA Philomène
42	N° 4207 du 27/02/18	Section AE, bloc 46, Pile 5 bis, Sup. 337, 53 m2	20, Rue NIABIA Séraphin	Madibou	MIEKOUTIMA Nadia Carmen Cynthia
43	N° 11163 du 13/10/14	Section AT, bloc 52, Pile 10, Sup. 370, 50 m2	44, Rue Mpoui Damien	Moungali	MBOUSSI Henriette
44	N° 4374 du 05/07/18	Section G, bloc 80, Pile 1, Sup. 147, 87 m2	Logement 34-C modèle Ntoba- les jardins de Baongo	Baongo	NKOUÉ MALENSTA DE N'GOUONIMBA
45	N° 4197 du 07/02/18	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 540, 00 m2	17 Kilomètres	Madibou	MASSAMBA Andréa Justicia Mavie
46	N° 3882 du 04/04/17	Section AE, bloc 31, Pile 12, Sup. 468, 42 m2	Rue Malélama Kinanga(Mansimou)	Madibou	MASSOUMOU BANDZOUZI Arthur Freddy
47	N° 4443 du 27/07/18	Section -, bloc -, Pile 6, Sup. 439, 23 m2	Kombé(Kibelolo)	Madibou	BIMBENI Franck Arnaud Richard
48	N° 4455 du 03/08/18	Section BH2, bloc 13, Pile 2 bis, Sup. 471, 34 m2	Massissia	Madibou	BIMBENI Franck Arnaud Richard
49	N° 4405 du 18/07/18	Section B2, bloc 60, Pile 2, Sup. 228, 12 m2	Rue Mangolé n° 33	Makélékélé	KABI MAMPEMBE Schisnel

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 21 août 2018

Pour l'insertion légale  
Brigitte OKOLA, Inspecteur Principal des Impôts

Paroisse Saint-Michel de Pokola (Diocèse de Ouessou)

# L'abbé Guy Hermann Ekessely a célébré sa messe des prémices

Après son ordination presbytérale en la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouessou, le samedi 30 juin dernier, par l'imposition des mains de Mgr Yves Marie Monot, l'abbé Guy Hermann Ekessely a célébré sa messe des prémices, le dimanche 15 juillet en l'église Saint Michel de Pokola. Il était accompagné des abbés Marius Foundou et Grâce Jasnel Manima (diacre), respectivement vicaire et stagiaire de ladite paroisse, et de l'abbé Lys Mockoko (diacre) stagiaire à la paroisse Christ-Roi de Ngombé. Quelques séminaristes y ont pris part.

En présence de nombreux fidèles chrétiens, l'abbé Guy Hermann a tout d'abord remercié Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ; pour le don du sacerdoce. Il a ensuite fait comprendre au peuple de Dieu durant l'homélie, que la mission, thème des textes liturgiques du jour, trouvait tout son sens et tout son commencement par le sacrement du baptême. C'est après avoir été baptisé que Jésus commence sa mission sinon, son ministère public. Le baptême qui est la base et le fondement de la mission divine, est donc compris comme sacrement d'appartenance au Christ. Tout baptisé, mort et ressuscité avec le Christ, devient donc missionnaire à sa suite, c'est-à-dire propagateur de la Bonne Nouvelle. Le Fils de Dieu n'est pas venu

faire alliance avec un clan, une tribu, une région ou un continent, mais avec l'univers dans toute sa dimension cosmique. Raison pour laquelle, il appelle Amos qui n'était qu'un bouvier (l'éleveur de bœufs) pour faire de lui Prophète pour son peuple Israël. «*Vas, tu seras prophète pour mon peuple Israël*» (Amos 7, 15). Ceci pour dire que le Seigneur dans son Amour Infini et dans sa relation idyllique avec l'humanité, appelle qui il veut, quand il veut, où il veut. Enfin, méditant sur l'évangile du jour selon Saint-Marc (6, 7-13), l'abbé Guy Hermann a mis en exergue les exigences de la mission à laquelle Jésus invite ses disciples: une exigence de pauvreté du cœur, témoigner de la mission par l'annonce d'abord du Royaume et vivre son témoignage. La célébration eucharistique a connu



Le célébrant entouré des abbés Lys (diacre) et Marius. F



Une vue de la chorale

la participation de nombreux fidèles; et c'est avec la belle mélodie de la chorale paroissiale Cardinal Émile Biayenda, que

l'abbé Guy Hermann Ekessely a manifesté sa joie à la fin.

Reddy Brel KONGA NDINGA, stagiaire inter-cycle.

Rencontre mondiale des familles à Dublin (Irlande)

**Le Congo représenté par Mgr Urbain Ngassongo et l'abbé Brice Armand Ibombo**

La rencontre mondiale des familles se déroule à Dublin, en Irlande, du 21 au 26 août 2018. Le point culminant sera la rencontre avec le Pape et la messe de clôture, le dimanche 26 août. Le Congo est représenté par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, président de la Commission épiscopale pour la pastorale familiale et l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo. Par manque de visas les 5 couples inscrits n'ont pas pu participer à ce world meeting of families.

Abbé Brice Armand Ibombo.

**ANNONCE**

A l'occasion de la commémoration du 23<sup>e</sup> anniversaire de la création de la chorale Père Paul Ondia, une messe d'action de grâces sera célébrée, dimanche 26 août 2018, à 10h 30 précises, en l'église Notre-Dame des Victoires (Sainte-Marie) de Ouenzé.

Le président de la chorale Père Paul Ondia compte sur la participation des membres du comité de soutien et des autres chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville.

*Soyez les bienvenus!*

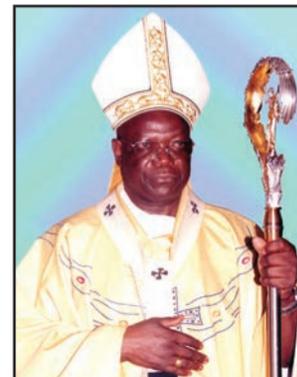
Archidiocèse de Brazzaville

**Bientôt, le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Anatole Milandou**

Dans une circulaire publiée le 9 août 2018, la Commission diocésaine d'organisation annonce que Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, célébrera le 35<sup>e</sup> anniversaire de son ordination épiscopale, au cours d'une messe qu'il présidera, samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018, à 9h, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur.

A cette occasion, l'archevêque de Brazzaville décernera des diplômes de «*fidélité*» aux couples chrétiens ayant totalisé cette année 35 ans de mariage religieux.

D'ores et déjà, la Rédaction de La Semaine Africaine souhaite un joyeux anniversaire à l'archevêque de Brazzaville et aux couples récipiendaires.







## 7 Raisons de se doter d'une solution **Téléalarme**

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

**Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

**Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

**Coût** attractif.

@OFIS.CG    @OFIScg    OFIS

Une marque **OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME**  
en contactant le 06 899 98 53



**Bacheliers: ouverture des inscriptions au cycle anglais du Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM/Paris**

Vous venez d'avoir le BAC et vous cherchez une école répondant aux normes internationales pouvant vous permettre d'avoir un diplôme européen, rendez-vous à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC), une école de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et de Paris.

A l'ESCIC, tous nos diplômes (Bachelor & Masters) sont délivrés par nos partenaires européens.

Site: Immeuble PBG, au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe-Noire.

Tél.: 06 638 85 87; 04 431 4827- [escicinfo2013@grmail.com](mailto:escicinfo2013@grmail.com); [www.escic-cg.com](http://www.escic-cg.com)

**COMINCO**

Société Anonyme avec Conseil d'administration  
Au capital de 10.000.000 Francs CFA  
Siège social: 1er étage, Immeuble Obambi, Rond-point d'Avoum  
B.P.: 282, Pointe-Noire, République du Congo  
R.C.C.M.: CG/PNR/11 B 2044

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire unique, en date à Pointe-Noire du 29 mai 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 30 juillet 2018, sous le n°5791, folio 139/16, l'Actionnaire unique a notamment décidé de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement le Cabinet M3B et Monsieur Jacques BILALI, pour une durée de six (6) exercices sociaux expirant à l'issue de la réunion de l'Actionnaire unique devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

*Pour avis,*

Le Conseil d'administration.

Paroisse Saint-Pie X (Diocèse de Gamboma)

## Ancien curé, l'abbé Joseph Kordek s'en est allé vers le Père

Ancien missionnaire en République du Congo, l'abbé Joseph Kordek est décédé le 13 août 2018 à l'hôpital de Saumur (France).

Né à Biecz (Pologne) le 18 mars 1952, où il a passé sa scolarité. C'est le 29 mai 1977 qu'il était ordonné prêtre. Il a travaillé comme vicaire à Baranow Sandomierski (1977-1980) et à Laskowa (1980-1982). Ensuite, après avoir obtenu de l'évêque du diocèse de Tarnow la permission de partir en mission, il a passé quelques mois à Varsovie pour apprendre le français. En octobre 1982, à Mielec à la paroisse Saint-Mathieu, il reçoit la Croix des Missionnaires, et avec trois autres prêtres (les abbés Jean Malicki, Bronislaw Rosiek, André Kurek), il est envoyé comme missionnaire en République du Congo. Son arrivée coïncide avec la fête du centenaire de l'évangélisation du Congo et l'ordination épiscopale de NN.SS Anatole Milandou et Hervé Itoua. Au Congo il a passé 23 ans. Son travail missionnaire, il l'a commencé à la paroisse cathédrale Christ-Roi d'Owando (novembre 1983-17 octobre 1984), chargé de la pastorale dans l'axe de la route vers Obouya. Ensuite 22 ans à la paroisse Saint-Pie X de Gamboma. Comme vicaire (17 novembre 1984-24 mai 1987) et 19 ans comme curé (24 mai 1987-1<sup>er</sup> octobre 2006).

En assumant la fonction de curé pendant 10 ans, il a été le doyen du doyenné de la région des Plateaux, 2 ans comme vicaire général, 4 ans comme vicaire épiscopal et 6 ans comme directeur des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM). Il a effectué plusieurs travaux de construction et reconstruction. Toute la parcelle de la paroisse de Gamboma a été clôturée du mur d'environ 400m. Dans les années 80, il a dirigé les travaux de construction de la nouvelle maison du noviciat des Sœurs de Saint-Joseph. La plus grande œuvre sociale, c'était la rétrocession et le développement des structures de l'École catholique Saint-Joseph à Gamboma, mais aussi au niveau du doyenné des Plateaux. Ses œuvres sociales c'est aussi: la gestion pendant plusieurs années de la pharmacie, le commencement de la construction de l'école maternelle, la construction de garages, magasins pour les matériels. Régulièrement le presbytère et l'église étaient également renouvelés. Il était un pasteur infatigable. C'est pour cela en voulant réaliser ses projets, il a acheté et obtenu les titres fonciers de plusieurs parcelles. Par exemple, celle de Makotimpoko



L'abbé Joseph Kordek

achetée en 1994. Le territoire de la paroisse de Gamboma - depuis le commencement en 1956 - était très grand. Grâce au travail de l'abbé Joseph Kordek, ses confrères polonais et la chrétienté de Gamboma au cours des années, la paroisse a été divisée plusieurs fois en donnant naissance aux nouvelles paroisses: Ngo: Sacré Cœur de Jésus et de Mpouya: Bienheureuse Anuarite, Notre-Dame du Rosaire d'Ongogni. A Gamboma, il a accompagné vers le sacerdoce plusieurs servants de messe. Beaucoup parmi eux sont devenus prêtres: les abbés Yves Okouo, Armand Flavien Inko, Philip Mbama, Félix Nervaise Mokomako, Brice Armand Ibombo, Elogé Elogé, Constant Soh, Sylvain Ngakala, Landry Génia Kanga, Patrick Mave, Fuck Jic-

ker Etsoh-Lanzambe, Joachim Mubake wa Bulakombe Kiotto. Il a eu la joie d'organiser pour certains d'entre eux les messes d'ordinations (1990, 2006) et des prémices.

En collaboration avec la Mère Générale des Sœurs de Saint-Joseph pendant plusieurs années, il a assumé la formation au Noviciat et au Postulat en donnant des cours de catéchisme, de liturgie, de morale, et de théologie sacramentelle. Pour plusieurs sœurs, il était père spirituel en étant leur confesseur. Il a porté dans son cœur les sœurs originaires de Gamboma: sœurs Lydie Guidiby, Flagertti, Monique.

A son retour du Congo en octobre 2006, il est nommé enseignant de religion à la paroisse Saint-Antoine de Krynica Zdroj. En 2007, il a commencé son travail pastoral en France: diocèse d'Avignon (secteur pastorale Objat). En 2010, il va en Corse où il est nommé curé de la paroisse Pietranera et aumônier à la maison de Saint-Jacente de la Mission Polonoise de Bastia. En septembre 2016, il était nommé vicaire à la paroisse Sainte-Thérèse d'Allonnes (diocèse d'Angers), ayant la charge de la pastorale pour les communautés polonaises.

Abbé Thomas KANIA  
Ancien curé de Gamboma

## Réflexion

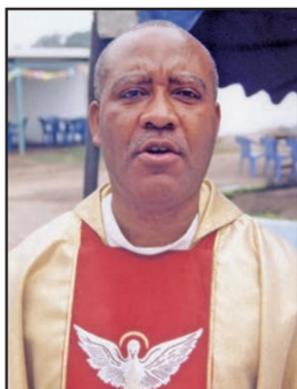
### Informer: donner et recevoir, quelle attitude pastorale aujourd'hui?

Il est banal de dire, pour un curé, que son bureau est encombré de près d'un mètre carré de papiers en souffrance; que chaque jour, sa boîte aux lettres installée à la cathédrale reçoit plus de missives, de journaux et de livres qu'il n'est capable de lire en une semaine; que le téléphone portable sonne en moyenne tous les quarts heures et que de nombreux visiteurs viennent pour l'entretenir d'un sujet qui leur tient à cœur et qu'ils aimeraient faire connaître. Il est banal de dire que, dans ces conditions, être informé est un problème majeur qui, pour recevoir une réponse, doit affronter saturation et complexité qu'il n'y a pas d'autre solution à ce problème de choix. La question se pose ainsi: quels sont les critères du choix, quelles sont les protections à mettre en place pour ne pas être submergé? Pour répondre à cette question, il faut se demander pourquoi nous avons besoin d'information.

#### À quoi sert l'information?

1. L'information sert à connaître l'actualité. Elle a une fonction de surveillance. Un curé a besoin de savoir s'il y aura une grève pendant l'enterrement de demain, comme il a besoin de connaître l'augmentation de la valeur du point de la convention collective du personnel salarié d'Eglise. 2. L'information sert aussi à essayer de comprendre les événements. Elle a une fonction d'interprétation. On peut avoir besoin de confronter les points de vue de diverses personnalités, à propos des grèves ouvrières ou étudiantes, et aussi d'analyser ces grèves par rapport à la pastorale. Plus largement, il est évident que les théologiens rapportent

à la réflexion chrétienne les éléments nécessaires pour qu'elle ne perde pas pied face au monde actuel. 3. L'information sert encore à parler ensemble, à se connaître comme membre d'une même planète, d'un même pays, d'une même Eglise. L'information a une fonction d'intégration. 4. L'information sert à se construire soi-même: elle peut servir de formation et de loisir dans des domaines qui n'apparaissent pas immédiatement nécessaires mais qu'ils sont utiles. Il peut arriver que la recherche d'information ait d'autres fonctions dans la vie. L'écoute de la radio le matin peut servir de substitut, après la petite mort du sommeil, à



Abbé Jacques Nganga Nitoumossi

la prière du matin qui relie au monde. La recherche éfrénée d'informations peut se faire dans l'espoir d'entendre enfin une bonne nouvelle qui nous concernerait. Le courrier peut donner l'impression d'être «quelqu'un d'intéressant» et le fait divers me plonge inconsciemment dans la réalité du dessin. Ceux qui veulent des informations sur le pape cherchent quelquefois leur seule sécurité.

**Quelques notions simples**  
Si l'on tient que les hypothèses qui viennent d'être énumérées pour suffisamment évidentes, quelques notions simples peuvent être dégagées sur l'information reçue et donnée. -

En règle générale, il faut plutôt se dédire de toute information inutile. Mais comme savoir si elles sont utiles si on n'en prend pas connaissance? Pour ma part, j'essaie de feuilleter les écrits reçus, avec une attention qui survole... et de lire ce qui m'accroche en fonction d'un intérêt éveillé. - La surveillance suscite une analyse approfondie pour choisir les instruments nécessaires. Il est évident que, de ce seul point de vue, la radio permet de gagner beaucoup de temps par rapport à la télévision... et que les pages des revues aident à régler, à temps, certains problèmes plus particuliers. - Dans le domaine de l'interprétation, des pages de journaux ou de revues chrétiennes permettent d'aller à l'essentiel. Je crois beaucoup aux discussions avec les confrères à propos de lectures, de films, de télévision: un peu de connaissance des points de vue des uns et des autres, leur avis permet souvent de découvrir les meilleures pages ou les meilleures émissions sans perdre de temps à les chercher.

#### Que transmettre?

Reste principal: que transmettre comme information? Comment le transmettre? Les principes sont les mêmes. Il faut sans doute sélectionner et ne donner que ce qui peut sembler utile. A Liambou au Foyer de Charité, nous le faisons avec quelques critères. - Nous excluons tout

XX<sup>e</sup> Dimanche du temps ordinaire-B-

## «Faisons le choix de Dieu»

Textes: Jq, 24, 1-2a. 15-17. 18b; Ps 33 (34);  
Ep 5, 21-32; Jean 6, 60-69

«Moi, je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement.» L'homme n'est rien s'il n'est pas vie éternelle. Dès lors, aucun pain ne pourra le nourrir s'il n'est pas nourriture. Au risque de provoquer un scandale, Jésus annonce l'Eucharistie. Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. Aussitôt les gens se révoltent. L'horreur les saisit. Comment n'auraient-ils pas reçu cette annonce avec horreur? Aucune image autre que celle de l'anthropophagie pour entendre la phrase de Jésus. Nous nous trouvons ici devant le drame de tout homme qui est appelé à la foi. Il lui est demandé de croire non pas à cause du contenu de ce qu'on lui annonce mais à cause de celui qui parle. C'est cela la confiance.

Plus fort que l'obéissance à son bon sens, l'homme porte en lui cette force incroyable de dépasser ce qu'il peut voir par la confiance en la parole de quelqu'un. La foi est vraiment de l'ordre de cette confiance. Seule la foi confiance, parce qu'elle s'adresse à quelqu'un que nous avons réellement rencontré, peut ouvrir les portes d'une vie renouvelée. Tel le message du dimanche dernier.

Les disciples sont appelés ce dimanche au choix. Jésus, constatant le départ de plusieurs, demande à ses apôtres: «Voulez-vous partir vous aussi?» Et Josué, dans la première lecture, pose aux gens de son peuple la question suivante: «S'il ne vous plaît pas de servir le Seigneur, choisissez qui vous voulez servir». Actuellement dans l'Eglise, comme aux premiers temps du christianisme, plusieurs se retirent et refusent de suivre le Christ. Des milliers de personnes abandonnent leur église et leur communauté chrétienne parce que, selon eux, le Seigneur est trop exigeant et ne fait plus de «miracles» dans ces communautés. Cependant, il est bon de constater que les départs n'ont pas été inventés par les gens d'aujourd'hui! De temps à autre, nous pouvons réfléchir sur ces départs et de nous interroger sur notre propre fidélité. On ne peut rester fidèle que si l'on est en amour.

Dans la première lecture, Josué est maintenant vieux et il sent que la mort est proche. On a l'impression que ce grand chef de guerre ne veut pas qu'on se souvienne de lui pour ses nombreuses victoires militaires mais pour sa fidélité envers Dieu. Il rassemble le peuple à Sichem, le centre religieux d'Israël, et pose la question: «Si vous ne voulez plus servir Jahvé, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir... et il ajoute: Quant à moi et ma famille, nous servirons Jahvé.» Et alors il rappelle tout ce que le Seigneur a fait pour son peuple: «Yahvé notre Dieu est celui qui nous a fait sortir du pays d'esclavage, il a fait pour nous de grands signes et il nous a donné cette terre qui est la nôtre.» Le problème de notre pays peut se comprendre aussi par le manque des choix politiques et économiques clairs sur notre avenir commun. Les différents rendez-vous manqués avec le FMI pour juguler la crise qui nous sévit depuis quelques temps relèvent de cette légèreté de nos gouvernants plus portés à la conservation du pouvoir par tous les moyens qu'aux choix précis pour le bien-être du peuple. C'est pour nous le moment de faire des grands choix pour sortir de la crise qui labouré notre société. Comme le dit si bien Israël Zangwill, en parlant de la tradition juive: «Nous ne sommes pas un peuple choisi, mais un peuple qui choisit.» Ce choix fondamental est important pour chacun de nous et il influence le choix des autres.

La décision de Josué a joué un grand rôle dans la prise de position d'Israël et le choix de Pierre a influencé celui des disciples qui sont restés fidèles au Christ. Nos décisions ont toujours une influence sur notre famille et sur les gens qui nous entourent. Un choix aussi fondamental que celui de laisser Dieu entrer dans notre vie doit être refait régulièrement et doit être accompagné d'actions concrètes d'amour, de charité et de partage. Les personnes qui s'aiment ne se choisissent pas seulement le jour des noces. Le choix doit être fait et refait des milliers de fois à travers les années, dans les temps de bonheur comme dans les périodes plus difficiles. A la fin de l'évangile d'aujourd'hui, Pierre nous offre une profession de foi d'une grande beauté: «À qui irions-nous, Seigneur? Tu as les paroles de la vie éternelle». Réponse modeste, humble même, mais combien significative.

De nos jours, comme au temps de Jésus et au temps de Josué, un grand nombre de chrétiens abandonnent leurs convictions religieuses pour suivre d'autres dieux et d'autres idoles: l'argent, le prestige, la carrière, les honneurs, le bien-être, la science, le progrès technique... Il n'y a rien de très nouveau dans tout cela. Le Christ demande à chacun de nous ce jour: «Voulez-vous partir vous aussi?» La fidélité au Seigneur sera possible seulement si nous entretenons l'amour et la confiance que nous avons envers lui. «À qui irions-nous, Seigneur, tu as les paroles de la vie éternelle.»

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

ce qui peut paraître issu d'un milieu extrémiste ou sans lien avec l'Eglise la communauté. - Nous privilégions (au point de supprimer le reste quand cette information abondante) tout ce qui permet à la communauté d'avoir une identité de groupe dans l'Eglise et tout ce qui met en valeur le talent des membres de la communauté, et les retraitants. - Nous privilégions tout ce qui favorise une action commune: une messe avec des prêtres étrangers est le prétexte d'une information

sur l'Eglise de leur pays ou sur la mission. - Nous faisons quelquefois - suivant l'actualité - des réunions d'information et de compréhension mutuelle sur les événements (de Bacongou, l'atmosphère politico-sociale, le Pape et le Vatican, la Conférence épiscopale du Congo). - Nous distinguons les moments et les lieux d'information suivant le type d'information à communiquer avec discernement.

Abbé Jacques  
NGANGA NITOUMOSSI

# Le Calvaire des veuves et des retraités maltraités du Congo

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

Il y a quelques semaines, j'ai été témoin de scènes et de spectacles désolants devant les agences de la MUCODEC et de la CNSS où les veuves et les retraités, pour percevoir leur pension, font de longues queues. Des femmes veuves dont les époux ont servi l'Etat congolais; des hommes qui, après avoir servi l'Etat, sont allés à la retraite, une retraite pourtant méritée qu'ils croyaient dorée.

Tous étaient là, fatigués et affalés à même le sol ou sur des nattes, sur des pagnes ou encore sur des cartons. Leurs visages ridés et amaigris reflétaient non pas le bonheur, mais la misère, la pauvreté et l'inquiétude du lendemain. Quel triste et morbide spectacle!!! D'aucuns bayaient aux corniches ou se rappelaient leurs souvenirs d'antan, tout en se partageant, solidarité oblige, des bananes, du pain, des ignames, des cacahuètes ou du jus de gingembre (tangawiss). D'autres somnolaient, la bouche entr'ouverte d'où dégoulinait lentement de la bave. Parmi eux, il y avait ceux qui étaient sur les lieux depuis deux ou trois jours, y passaient la nuit afin d'être les premiers à percevoir le pactole, c'est-à-dire la pension qu'ils attendaient depuis quelques mois.

Dans ce groupe, il y avait des asthmatiques, des rhumatisants, des hémiplegiques accompagnés d'un enfant, d'un frère ou d'un neveu pour les aider et les assister à se mouvoir; des hypertendus, de simples diabétiques ou d'autres atteints de diabète morbide, des prostatiques, qui, toutes les heures, s'éclipsaient, pudeur oblige, de la file d'attente pour aller uriner sur les herbes (matitiis) d'alentour, puisqu'aucune latrine n'était sur les lieux. Malgré tout cela, ils prenaient la vie du bon côté. C'est une manière drôle de l'Etat congolais d'exprimer sa reconnaissance à ces personnes qui l'ont servi loyalement. C'est malheureux de le dire; c'est enfin malheureux de rappeler que certains de nos parents retraités vont ad patres, sans avoir perçu leur pension et ce suite à la lenteur et aux



incartades administratives et bureaucratiques. Même si «la vieillesse est un naufrage», comme l'a dit le Général De Gaulle, faut-il laisser nos aînés, nos veuves, nos mamans et nos papas sombrer dans la misère sans leur laisser une bouée de sauvetage? Jusques à quand l'Etat congolais doit-il rester indifférent à leur cas? Faut-il continuer à les traiter comme des parias, comme les misérables à l'automne de leur vie? Le père Joseph Wresinski a écrit: «La misère commence là où sévit le non-respect des droits de l'homme. La misère n'est pas une fatalité. C'est une maladie du corps social,

condamnée à disparaître. La misère est l'oeuvre des hommes et seuls les hommes peuvent la détruire. La misère est une violation des droits de l'homme et une atteinte à la dignité humaine. La lutte contre la misère est un devoir sacré fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains. La où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, il faut s'unir pour la combattre, la refuser et résister à l'inacceptable.» De son côté, la Déclaration Universelle des Droits de l'homme affirme: «Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires.» En mes qualités d'homme et de chrétien, je suis révolté car l'homme et le chrétien ont un respect pour les vieux, les anciens qui leur ont permis de naître, de vivre, de grandir dans ce pays, le Congo. Nos vieux sont loin de ceux de Jacques Brel, ces vieux chez qui «ça sent le thym, le propre, la lavande et le verbe d'antan». Chez les nôtres, ça sent au contraire, la misère, la poussière, l'urine, le

sale, et ça affiche le désarroi des lendemains incertains. Nos aînés, nos anciens, symboles du savoir et de la sagesse, méritent et mériteraient d'être honorés, respectés et aidés dans notre société. Eux qui ont parfois travaillé comme des forcenés toute leur vie, pour nous léguer un Congo plus juste, plus fraternel. Ils méritent la reconnaissance, plus encore à l'automne, au crépuscule de leur vie. Où est donc le «Kimuntu» (la sagesse bantoue) qui caractérise les Congolais et qui est organisé autour du grand principe tel que l'homme? Je suis révolté car «être révolté, c'est prendre la révolte des autres», a écrit Albert Camus. D'autre part, «nul ne connaît tant qu'il n'a pas souffert», a dit Alfred De Vigny. Aujourd'hui, ce sont nos mamans et nos papas retraités. Demain, ce sera notre tour. Ne l'oublions pas. Ces veuves et ces retraités et maltraités pour leurs pensions qui sont des droits et non des faveurs, ont-ils le bonheur? Je ne pense pas. Je voudrais leur partager mon bonheur qui pour

tout homme est un projet partage. Ce bonheur qui est un état d'âme qu'il faut créer et recréer; contrairement à ce que nous croyons, il se trouve parfois dans les petites choses. L'ego parfois nous éloigne du bonheur, car il entraîne un individualisme exacerbé et des réponses inadéquates aux circonstances de la vie; ainsi il détruit le bonheur. Ce bonheur qui est différent du plaisir et ne peut exister sans partage. Le bonheur, c'est avant tout l'amour, au sens le plus noble du mot. Pour l'avoir de manière permanente, il faut, quoiqu'il arrive, rester serein, concentré et chercher à briller par son cœur et surtout à partager. Pour le voir, il faut plonger au cœur de notre être, par-delà les pulsions, les passions et les habitudes, pour le retrouver. C'est en donnant de l'amour que nous recevons de l'amour; c'est en donnant la possibilité aux autres d'avoir le bonheur, que nous sommes heureux. C'est la loi de la nature. Ah si les Congolais se montraient de la pitié, si les Congolais montraient des qualités, si les Congolais montraient plus d'amour, ils se permettraient plus d'égalité, ils feraient preuve de fraternité, d'unité, ils laisseraient une arme: l'amour; ils laisseraient l'humour, et je me dirais heureux, heureux de nous voir tous vivre ensemble dans une société congolaise «en perte de repères et de valeurs», dixit Mgr Anatole Milan-dou.

## Plus jamais la guerre au Congo!

**Le Congo, notre pays, est-il réellement en paix? Les réponses à cette question sont certainement variées. Car si la paix est unique, elle se décline en plusieurs acceptions.**

1. La paix politique: La politique, c'est s'occuper, valablement, des affaires, qui intéressent l'Etat et la manière de les conduire pour l'intérêt des peuples. Ainsi, la paix politique, c'est que le climat politique s'accommode avec la Constitution, tranquillement, bâtie par les citoyens actionnant les différentes forces ou aspects qui poussent, simultanément, vers le progrès et le développement du pays.

2. La paix économique: C'est la population qui vit une politique économique anticrise. Les populations vivent une liberté émanant des progrès économiques.

3. La paix sociale: C'est la population, au travers des couches sociales, qui est en harmonie. La mission militaire accomplie dans le Département du Pool s'est soldée par un échec au plan social. Elle a détruit les regroupements familiaux, les leviers économiques qui ont, laborieusement, été mis en place. Ici, l'Etat est comptable d'une fracture sociale et cela mérite réparation.

### 4. La paix culturelle, éducative ou intellectuelle

Les peuples bâtissent un milieu sympathique à la mémoire des diverse communautés et couches, de sorte que la jeunesse ressent le besoin de relais pour des brassages communautaires et de civilisation. Ainsi soudé, le tissu social ne peut être ébranlé par aucun aventurier. En substance, il est aisé de comprendre que la paix, dans son ensemble, se construit en permanence et elle est un processus et un préalable incontournables pour espérer vivre dans une société prospère. En d'autres termes, la paix est une nécessité qui doit s'imposer à tout peuple pour son humanité féconde. Au Congo, notre pays, des efforts dans certains domaines politiques, économiques et sociaux devraient se réaliser avec pragmatisme pour des résultats positivement appréciés par les populations. Pour ce faire, la classe politique (pouvoir et opposition), et la société civile devraient



se mobiliser pour des démarches favorisant l'éclosion de l'économie nationale qui vient de prendre des coups malveillants résultant d'une gestion peu rentable des richesses de la Nation. C'est une lutte commune que le pouvoir, l'opposition et la société civile doivent livrer contre les antivaleurs, afin d'aboutir aux solutions face à cette dette abyssale révélée, en 2017, par le Fonds monétaire international. Le Congo devrait se régénérer économiquement, politiquement, socialement et culturellement pour que la paix s'incarne de manière durable et irréversible dans notre pays. C'est cette paix qui est génératrice d'un développement qualita-

tif et durable. C'est la paix véritable qui engendre les facteurs premiers d'un développement confortant un pays. Et sans cette paix véritable, cette colossale dette, étonnamment révélée par le FMI, demeurera insoutenable. Et elle risque de faire naître des mouvements en sens divers. C'est donc bien la politique sociale qui pourrait aussi être affectée.

En tout état de cause, les Congolais n'aspirent qu'à la paix véritable. Sans la paix, aucun progrès significatif ne peut s'engendrer dans un pays. La guerre est un processus par lequel l'expansion économique d'un pays subit un ralentissement préjudiciable. Donc, les guerres de 1959, de 1993, de 1997 à 2002, d'avril 2016 à décembre

2017, atrocement vécues par le peuple congolais ne devraient plus être revécues par le même peuple. La marche progressive du pays devrait demeurer l'unique aspiration nationale vers le développement intégral du Congo...En définitive, la guerre, plus jamais ça au Congo-Brazzaville!

**Antoine BEMBA-POKAT**  
Administrateur des SAF.

### CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE «C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage apt 102  
BP 4905 Pointe-Noire / Tél. : 06 953 97 97

### BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO «BRALICO»

Société Anonyme avec Administrateur Général  
Au Capital de 7 596 300 000 F. CFA  
Siège Social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville (Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo  
RCCM : CG/BZV/12 B 3488

Précédente annonce légale n°3815 du 21/08/2018

Aux termes des déclarations des Administrateurs de la société BRALICO, en date du 07 Juin 2016, les Administrateurs ont procédé à l'ouver-

ture de :  
•L'établissement secondaire dans le ressort du Tribunal de commerce de Brazzaville qui a été immatriculé sous le

numéro CG/BZV/17 B 6891, sis au 37, Avenue Auxence IKONGA, en face du Leger Centre-ville, Brazzaville ;  
•L'établissement secondaire dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de Dolisie qui a été immatriculé sous le numéro RCCM 17 M 043, sis avenue de la gare, à côté Grand hôtel Dolisie (Immeuble Ex- Fausto).

Pour avis.

[www.bch.cg](http://www.bch.cg)

**3 ans**  
de Validité



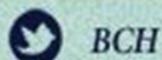
DESIGN & TECHNOLOGY

**4.000.000 FCFA**  
Plafond de Retraits  
et Paiements



**Carte Visa Prépayée**  
Sécurisez vos paiements en ligne

Un vrai partenaire



 (+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01

 [bch@bch.cg](mailto:bch@bch.cg)



## 7 Raisons de se doter d'une solution **Téléalarme**

Bénéficiez d'une sécurité complète  
avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**



Votre domicile  
est **supervisé** à distance  
24h/24.



Système **dissuasif**  
avec panneau  
d'alerte.



**Sirène** de 110dB pour faire  
fuir les malfaiteurs.



**Patrouille** d'intervention  
en cas d'intrusion.



Si absent du domicile,  
réception de **SMS**  
en cas d'alerte.



Etre  
plus serein chez soi,  
en augmentant  
son niveau  
de **protection**.



**Coût** attractif.



@OFIS.CG



@OFIScg



OFIS



IT. Services. People. You trust.

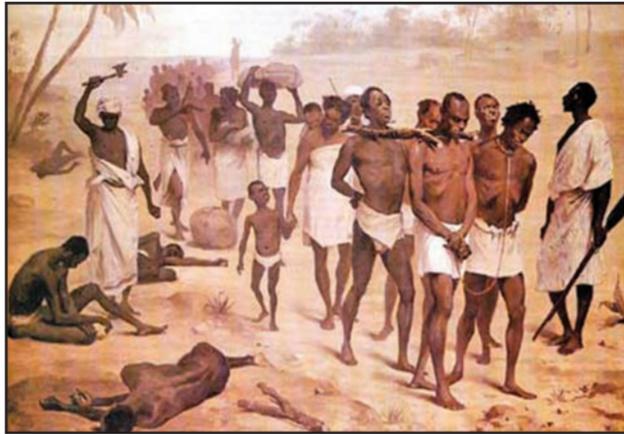
**PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME**  
en contactant le 06 899 98 53

## La journée Internationale du souvenir de la traite négrière et son abolition Une invite à lutter contre toutes les formes de servitude

L'humanité a célébré le 23 août la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et son abolition. Initiée en 1998 par l'UNESCO, cette journée vise à inscrire la tragédie de la Traite dans la mémoire de tous les peuples. Elle invite à se rappeler les millions de victimes à travers les âges ainsi que la fin officielle de la barbarie de l'esclavage et ses atrocités.

Conformément aux objectifs du projet interculturel «*La route de l'esclave*», elle doit être l'occasion d'une réflexion commune sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de cette tragédie, tout comme d'une analyse des interactions qu'elle a générées entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et les Caraïbes. Plus qu'une simple journée commémorative, elle est le symbole de la détermination à lutter contre des déportations déshumanisantes, tout comme l'occasion de montrer l'ampleur des séquelles de cette tragédie, la richesse d'expressions culturelles qu'elle a générée aussi. Quoique maltraitées à l'excès, les personnes d'ascendance africaine ont en effet porté, recréé et forgé, dans l'adversité, une richesse d'expressions culturelles par les arts visuels, la musique, la danse ainsi que par la spiritualité, la pensée, l'action politique et les savoir-faire sur leurs terres «*d'accueil*». Dans la nuit du 22 au 23 août 1791, les esclaves de l'île de Saint-Domingue lancèrent l'insurrection contre le système esclavagiste, ce qui les menèrent à la liberté et à l'indépendance de l'île en 1804, rebaptisée Haïti

en conséquence. Cette date symbolique rappelle que des esclaves purent se délivrer de leurs chaînes grâce à leur courage et leur ténacité. Selon l'ancienne directrice de l'UNESCO Irina Bokova, cette célébration est à la fois un «*devoir de mémoire*» ainsi qu'une «*inspiration pour lutter aujourd'hui contre toutes les formes de servitude, le racisme, les préjugés, les discriminations raciales et les injustices sociales hérités de l'esclavage*». Si l'importance d'une mémoire vive est soulignée, la réconciliation est également mise en avant pour apaiser les blessures du passé. En intégrant les descendants des victimes africaines à l'écriture de leur propre histoire, les stéréotypes seront progressivement réduits. Un objectif qui va de pair avec un récent programme adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies, 2015 - 2024: Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui œuvre pour «*renforcer les mesures et activités de coopération nationales, régionales et internationales pour garantir le plein exercice des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques des personnes d'ascendance africaine ainsi*



Honorer la mémoire des victimes de l'esclavage...

que leur pleine et égale participation à la société sous tous ses aspects». Ce programme cherche par ailleurs à renforcer la collecte de données «*visant à honorer et conserver la mémoire historique des personnes d'ascendance africaine*». Ainsi, le résultat à long terme sera aussi d'«*honorer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves*». La Déclaration mondiale contre le racisme stipule: «*Nous reconnaissons que l'esclavage et la traite des esclaves, en particulier la traite transatlantique, ont été des tragédies effroyables dans l'histoire de l'humanité, en raison non seulement de leur barbarie odieuse, mais encore de leur ampleur, de leur caractère organisé et tout spécialement de la négation de l'essence des victimes; nous reconnaissons également que l'esclavage et la*

traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité et qu'il aurait toujours dû en être ainsi (...)

» (Durban, 2001, §13, p. 7). Les populations déportées de l'Afrique vers l'Amérique ont connu de nombreuses difficultés: discrimination, racisme, esclavagisme, mauvais traitements de diverses natures, etc. Certaines séquelles sont encore bien palpables chez les communautés afro-américaines sur tout le continent. Les premières commémorations de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition eurent lieu dans plusieurs pays, notamment le 23 août 1998 à Haïti et le 23 août 1999 à Gorée, au Sénégal. Des manifestations culturelles et des débats sur la traite négrière y furent également organisés.

Viclaire MALONGA

### Antivaleurs

## Délivrance éhontée des pièces d'état civil!

Le certificat de nationalité et le casier judiciaire, deux pièces d'état civil d'importance qui, selon la norme, sont octroyées moyennant 2.500 F CFA, se délivrent devant le parquet, au vu et au vu de tout le monde. Cette situation qui est la même pour plusieurs autres pièces d'état civil inquiète. Elle est surtout source de confusion pour le certificat de nationalité et le casier judiciaire, car elle ne permet plus de distinguer le citoyen honnête du malfrat, le Congolais de l'étranger. Il est 8H00 au Parquet de Brazzaville. Tous les bureaux sont ouverts, sauf celui du préposé à la délivrance des casiers judiciaires et certificats de nationalité. En réalité, ce bureau n'ouvre quasiment jamais et aucune personne n'a obtenu depuis fort longtemps un casier judiciaire et un certificat de nationalité en frappant à la porte de ce bureau. Où donc les Brazzavillois trouvent-ils ces deux pièces indispensables dans la constitution de presque tous les dossiers administratifs? La réponse est tout autant surprenante que choquante. Ces pièces sont commercialisées par des agents du Parquet le plus souvent déguisés en simples passants. «*Tout le monde à Brazzaville sait que pour avoir un casier judiciaire et un certificat de nationalité, il faut s'adresser aux gens qui sont debout devant le Parquet. Personne n'est au courant de l'existence d'un quelconque bureau qui serait chargé d'établir ces pièces d'état civil*», affirme Serge, un passant. Cette situation inquiète les Brazzavillois qui se demandent si ces agents, qui, visiblement, se préoccupent plus des questions d'argent que du bien fondé, de l'utilité ou de l'importance de ces pièces d'état civil, prennent la peine de compulser les arrêts de la Justice congolaise avant de les délivrer au premier offrant! D'autres pièces d'état civil sont également commercialisées. Attestations et copies d'acte de naissance sont vendues signées à blanc dans les mairies d'arrondissement, le certificat médical est délivré à 2.000F CFA sans passer le moindre examen médical... Un couple: lui est d'un pays voisin, elle du Congo. Le mari étranger s'est retrouvé rapidement avec un passeport congolais en poche; la femme - Congolaise - attend qu'il lui soit délivré...

Rabbi Spiritus ITOUA  
(Stagiaire)

### Erratum

Dans notre édition n° 3815 du mardi 21 août 2018 à la page 17, dans l'article intitulé: «*58<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo: Défilé: Un raté!*», nous avons écrit: «*Le moment le plus émouvant aura été le lancement au-dessus du Rectorat, à plus de 1.500 mètres du sol, de quatre parachutistes dont trois ont réussi, avec brio, à respecter la cible à savoir, la devanture de la tribune officielle sous un tonnerre d'applaudissements. Que dire du quatrième parachutiste? Il a, malgré sa manœuvre, manqué sa cible et serait descendu dans la forêt sise à proximité du Boulevard.*» Ce qui est faux. C'est plutôt «*tous les quatre parachutistes qui ont réussi avec brio leur cible, c'est-à-dire la devanture de la tribune officielle, sous un tonnerre d'applaudissements.*» Toutes nos excuses aux Forces armées congolaises pour le désagrément causé.

### Parité

## Journalistes et futurs enseignants imprégnés de la question du genre

Une poignée de journalistes de la place et quelques finalistes de l'Ecole normale des instituteurs (ENI) ont bénéficié d'une formation sur la question du genre, le 20 août dernier, à Brazzaville. La formation a été initiée par l'UNESCO en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire. Elle vise à lutter contre les pratiques sexistes discriminantes dans la société et particulièrement en milieu scolaire.

Le ministre entouré des participants à la formation



Ouverte par le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, la formation s'est articulée autour d'un module conçu conjointement par l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP) et l'UNESCO. Ce module, produit selon l'esprit des Objectifs de développement durable (ODD) 4 et 5, porte respectivement sur l'éducation inclusive tout au long de la vie et l'égalité des sexes, ainsi que sur l'autonomisation des femmes et filles. Tous les paramètres de la question genre ont été détaillés aux apprenants de telle sorte qu'ils les transmettent à la communauté. Une manière de

changer des comportements et de corriger la conception selon laquelle les hommes prévaudraient sur les femmes. Ce module retrace le parcours des femmes qui se sont distinguées dans les domaines politique, économique, social et culturel au niveau national et international. Des figures comme Aimée Mambou Gnali, Jane Vialle, et Kimpa Vita y sont citées. Il montre également les pratiques pédagogiques et de sensibilisation à mettre en œuvre sur cette question. Au Congo, en dépit des efforts consentis, la prévalence des iniquités de genre est encore visible, a souligné Rigobert Banzouzi, spécialiste du

programme éducation à l'UNESCO. Aussi, a-t-il rappelé des disparités dans les secteurs de l'éducation où les écarts se creusent au fur et à mesure que croissent les niveaux d'enseignement. Encourageant les apprenants à une bonne appropriation des contenus du module et à un volontarisme dans sa vulgarisation, le ministre Collinet Makosso a, en outre, réitéré l'engagement du Gouvernement à supprimer les inégalités sociales, car cette problématique fait partie des points essentiels du programme gouvernemental.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

## Concours d'entrée aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo

### A Brazzaville, dix places pour plus de cent candidats

Les épreuves du concours d'entrée dans les lycées d'excellence de Mbounda (Niari) et d'Oyo (Cuvette) ont été lancées le 21 août dernier par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso au Collège d'enseignement général (CEG) de la Fraternité, à Brazzaville, en présence de Louis Bakadio, conseiller à l'éducation du Chef de l'Etat. Les candidats en lice sont venus des établissements tant publics que privés, suivant les critères d'âge et d'excellence. Ils ont concouru pour 120 places, soit 10 par département.

Les candidats ont planché, entre autres, sur les épreuves de mathématiques et de français pour une moyenne d'admission fixée à 12/20. Anatole Collinet Makosso a insisté sur le respect du principe d'égalité des chances caractérisant ce concours. Malgré le nombre très limité des places, le ministre s'est voulu rassurant face aux candidats.



Les candidats abordant les Mathématiques

«*Cela ne veut pas dire que ceux qui ne sont pas retenus ne sont pas brillants, mais ils continueront à témoigner de ces établissements là où ils iront, en espérant avoir d'autres opportunités. Nous avons des lycées interdépartementaux qui reçoivent les meilleurs de la République après la classe de 3<sup>e</sup>*», a-t-il déclaré. Les lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo comptent parmi les

meilleurs établissements en termes de résultats aux examens d'Etat. Mais, depuis quelques années, le nombre de candidats au concours d'entrée dans ces établissements ne cesse de diminuer. Une baisse attribuée au découragement des parents face au nombre réduit des places, a conclu le ministre de l'Enseignement général.

E.Mb-O

Délégation en République du Congo



croix-rouge française

## AVIS DE RECRUTEMENT

**POSTE: ASSISTANT GESTION APPROVISIONNEMENT ET STOCK**

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement de deux (2) assistant Gestion, Approvisionnement et Stock (GAS) dans le cadre du projet financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida la Tuberculose et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement.

Base: Brazzaville

Durée du contrat: douze (12) mois

Statut: Salarié(e)

Catégorie du poste: Cadre de Collaboration CC2 de la Convention d'Établissement de la Croix-Rouge française (CRF)

Salaires de base mensuel: grille salariale de la Convention d'Établissement de la CRF

**Objectifs spécifiques du poste:**

- Assister le responsable GAS dans le bon déroulement du plan GAS (Gestion de l'Approvisionnement, du Stockage et de la distribution des médicaments) tel que défini lors du dépôt et des négociations avec le Fonds Mondial pour l'ensemble des produits de santé TB / VIH ;
- Assister le Responsable GAS dans le renforcement des compétences en gestion de stock pharmaceutique dans les structures sanitaires appuyées par la subvention du Fonds Mondial pour 2018-2020, sur les composantes TB et VIH ;
- Participer avec le Responsable GAS, au Suivi des activités tout au long de la chaîne d'approvisionnement: estimation et prévision de la demande à partir des données collectées, achat, stockage et distribution des produits de santé.

**Tâches:**

- Planification;
- Gestion de l'approvisionnement;
- Gestion des stocks;
- Participation à des missions de distribution des médicaments et intrants médicaux;
- reporting

**Profil recherché:****A) Niveau d'étude:**

- Technicien Supérieur en pharmacie (souhaité)
- Assistant en pharmacie, infirmier ou autre domaine ayant une expérience significative en gestion des médicaments et produits de santé

**B) Expérience exigée:**

- Au moins deux (2) ans dans la gestion de stocks de produits de santé

**C) Autres capacités requises:**

- Bonne capacité de l'outil informatique (Word / Excel / Power Point / Outlook / Internet)

**D) Personnalité:**

- Très bon esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe ; souple, apte au voyage à l'intérieur du pays et à travailler sous stress.
- Très bonnes capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

**Engagements:**

- Assiduité / Ponctualité;
- Respect du règlement intérieur;
- Disponibilité: L'Assistant GAS pourra être amené à se déplacer

loin de son domicile pendant des périodes prolongées, ou assurer des activités ou missions pendant les weekends et jours fériés ;

- Discrétion totale concernant le fonctionnement de l'organisation et de ses membres.

**Constitution du dossier:**

Pièces à fournir (Attention: ne pas déposer les originaux)

- Lettre de motivation
  - Curriculum Vitae (C.V avec référence des anciens employeurs)
  - Copie carte d'identité
  - Copie des attestations de travail
  - Copie d'acte de naissance
  - Copie légalisée des diplômes
  - Copie des certificats de travail
- Tout dossier incomplet est tout simplement écarté.

**Lieu de dépôt des dossiers et retrait des TDR:**

• Délégation de la CRF (voir les agents de sécurité, à l'entrée de l'enceinte de la délégation) ou par E-mail à monsieur Patrice Ngoulou-ngoulou, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr) avec copie (pharma-congo.frc@croix-rouge.fr).

**NB:**

- dernier délai de dépôt des dossiers, Vendredi 14 Septembre 2018 à 16h00.
- L'enveloppe doit obligatoirement porter l'intitulé du poste.
- Les Candidatures féminines sont vivement encouragées

Fait à Brazzaville, le 23 août 2018



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT  
URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
BP 2099 - Brazzaville  
Tél : [00 242] 05 556 87 87 -  
Email : pedu\_congo@yahoo.fr



**ADDENDUM N° 01 AU DAOI N° AOI-T001/PEEDU/2018 POUR LES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT ET EXTENSION DU RESEAU BT A BRAZZAVILLE**

En application des dispositions de la clause 17.2 et pour donner aux soumissionnaires le temps d'obtenir les cotations auprès de certains fournisseurs étrangers, en fermeture annuelle d'été, le Coordonnateur du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), informe tous les acquéreurs dudit DAOI que la date et l'heure limites de dépôt des offres initialement fixées au 04 septembre 2018 à 12 heures (heure locale) sont reportées au 25 septembre 2018 à 12 heures (heure locale).

De ce fait les droits et obligations précédemment régis par la date limite initiale sont régis par la nouvelle date limite.

En foi de quoi, le présent addendum qui fait partie intégrante du DAOI est établi pour servir et valoir ce que de droit./.

Fait à Brazzaville, le 20 août 2018

Le Coordonnateur

Maurice BOUESSO./

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 14771

Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60

NIU: P2005110002540126

E-mail: moussoundajeama@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

**K-POLYGONE MULTINATIONAL CONGO**

Société A Responsabilité Limitée

AU CAPITAL DE DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA

Siège Social: Avenue Auxence IKONGA

Centre-ville / BRAZZAVILLE

RCCM CG-BZV-01-2018-B 12-00042

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 6 juillet 2018 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto à la même date, sous Folio 141/6 n°1199, il a été constitué une société dénommée: K-POLYGONE MULTINATIONAL CONGO dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** 10.000.000 F. CFA;

**Siège:** Brazzaville, Avenue Auxence IKONGA, Centre-ville;

**Objet:** Conseil dans les domaines de l'ingénierie et d'infrastructure; Financement et investissement; l'économie numérique; l'exploitation agricole et industrielle, Import-export des

produits réglementés; Les activités immobilières; les activités minières, Participation dans d'autres sociétés;

**Durée:** 99 années;

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2018-B 12-00042 du 1er août 2018;

**Gérance:** Madame KAKPO Césaire est nommé Gérant de la Société; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire à Brazzaville**

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771  
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 / NIU: P2005110002540126  
E-mail: moussoundajeama@gmail.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

**LA GENERALE DES SERVICES ET PRESTATIONS DU CONGO**

**En sigle «GSP-C SARL».**  
Société A Responsabilité Limitée  
AU CAPITAL DE: VINGT MILLIONS (20.000.000) FRANCS CFA  
Siège Social: 213, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO  
Centre-ville, Baongo / BRAZZAVILLE  
RCCM CG-BZV-01-2018-B 12-00039

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 06 juillet 2018 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Baongo, en date du 27 juillet 2018, sous Folio 132/5 n°1031, il a été constitué une société dénommée: LA GENERALE DES SERVICES ET PRESTATION DU CONGO dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;  
**Capital:** 10.000.000 F. CFA;  
**Siège:** Brazzaville, au numéro 213, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville;

**Objet:** La production de matériel de communication, de publicité, de marketing, de télécommunication, d'information et d'imprimante; La création, l'installation et l'exploitation de dépôt, la distribution et la vente de boissons; La création, l'installation; l'exploitation de complexes hôteliers; L'exploitation des produits forestiers; La quincaillerie et l'exécution de tous travaux de génie civil et la prestation de services automobile et divers; L'importation, l'exportation, l'achat et vente de marchandises, denrées

et produits de toute nature et de toutes provenances; L'importation, la vente et la distribution des équipements biomédicaux; L'importation, l'exportation, l'achat, la vente et distribution d'intrants agricoles; La gestion de grandes surfaces; La gestion hospitalière; La gestion immobilière; La gestion d'agence générale d'assurance;

**Durée:** 99 années;  
**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2018-B 12-00039 du 1<sup>er</sup> août 2018;

**Gérance:** Madame BONOU FIFAME Joanie Merlinette est nommée Gérante statutaire de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion,*  
**Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.**

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire**

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison / Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 / République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«Location Propriété Organisation CONGO»  
En sigle «SCI LPO CONGO»**

Société Civile Immobilière  
Au Capital Social de Francs CFA: Deux Millions Cent Mille (2 100 000)  
Siège Social: 125, Avenue de la République, dans l'enceinte de l'Etablissement «La Joie Du Congo» / RCCM: CG/PNR/18 D 7  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 27 juin 2018, enregistré à Pointe-Noire, le 29 juin 2018, folio 119/4, n° 4487, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société Civile Immobilière (SCI);  
**OBJET:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, l'administration et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou de bailleur, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la gestion d'un portefeuille de valeur mobilière, ainsi que tous biens mobiliers;
- Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement;
- L'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés;
- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles

à la société au moyen de vente, échange ou apport en société, de sorte qu'en aucun cas, la société ne peut être considérée comme un négociant immobilier;

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

**DENOMINATION:** «Location Propriété Organisation CONGO», en sigle «SCI LPO CONGO»;  
**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, 125, Avenue de la République, dans l'enceinte de l'Etablissement «La Joie Du Congo»;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

**GERANCE:** Monsieur Jean-Aimé PARI-KIM-BEMBA est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée;  
**RCCM:** CG/PNR/18 D 7;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 4 juillet 2018, sous le numéro 18 DA 2320.

*Fait à Pointe-Noire, le 20 août 2018.*

*Pour avis,*

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.**

**MAITRE NOEL MOUNTOU  
NOTAIRE**

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,  
A côté de la boulangerie MAURI du Congo,  
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;  
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

**«YG MEDICAL & SERVICES»**

Société A Responsabilité Limitée  
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège social: Rue Cafou, quartier Tchimaghi cimetièr  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier août deux mil dix-huit, enregistré le six août de la même année au Domaine et Timbres de Mpaka, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «YG MEDICAL & SERVICES SARL», au capital de F. CFA 1.000.000 (UN MILLION) dont le siège est établi à Pointe-Noire, rue Cafou, quartier Tchimaghi cimetièr.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo:

- \* Prestation de services;
- \* Commerce général;
- \* Import et vente en gros de matériels et équipements médicaux, chirurgicaux, consommables médicaux et réactifs de laboratoire.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Yvon Clerc NGANA MAKAYA est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/18 B 295.

*Pour avis,*  
**Maître Noël MOUNTOU,  
NOTAIRE**

**Etude de Maître François Den LOUBOTA  
NOTAIRE**

Immeuble Tour Mayombe  
Boîte postale 4315  
Téléphone: (242) 05 748 99 64/06 553 12 95/06 653 12 95  
Email: etudedenloubota025@gmail.com/loubota47@live.com  
Pointe-Noire / République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

Aux termes d'un acte en la forme sous seings privés portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2018 de la société à responsabilité limitée dénommée «OIL INTEGRATED SERVICES CONGO», en abrégé «O.I.S. CONGO-SARL», enregistré au service de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres (EDT) de Pointe-Noire Centre, le 31 mai 2018, folio 100/20, n°3547, déposé ensuite au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 09 août 2018 et enregistré même ville, le 16 août 2018, au même service de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres (EDT), folio 151/4, n°6241, les associés de ladite société DECIDENT:

1-Comme suite à la Démission de Monsieur Olivier VACHER du poste de Gérance de la société «OIL INTEGRATED SERVICES CONGO», en abrégé «O.I.S. CONGO-SARL»:

•-de Nommer Monsieur MONNIER François Alain Jean Yves Joseph audit poste en qualité de nouveau Gérant, pour une

durée de DEUX (2) ANS, à compter de la date de tenue de ladite assemblée;

2-Conformément à l'article 371 de l'Acte Uniforme OHADA et aux Statuts de ladite société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social:

•-de Poursuivre l'activité de la société.

En conséquence, Mention Modificative de l'immatriculation a été portée dans les Registres du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 1er juin 2018 et la société «OIL INTEGRATED SERVICES CONGO», en abrégé «O.I.S. CONGO-SARL», demeure toujours immatriculée, à la date susdite, sous le numéro:

R.C.C.M. POINTE-NOIRE N°RCCM CG/PNR/08 B 189.

*Pour insertion,*

**Maitre François Den LOUBOTA.**

# ANNONCE

PUBLICATION DES RESULTATS DES MANIFESTATIONS D'INTERET  
REPUBLICQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

**EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) DE LA CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES PAR PAVAGE DES VILLES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE NOIRE DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE NOIRE EN REPUBLICQUE DU CONGO**

N° de Prêt: BIRD 8588-CG

N° de référence: AMI N°004/DURQuaP/2017 DU 06 Novembre 2017

**i) Les noms des firmes ayant manifesté leur intérêt:**

Identification des candidats	Commentaires	Commentaires
Nom	Nationalité	
BNETD	Ivoirienne	a déjà réalisé une mission similaire concernant la notice d'impact environnemental et social des travaux de pavage et d'assainissement des voiries de Libreville et de Port gentil au GABON.
EDAU spc Congo	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
CAERD Congo	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
SCET Tunisie	Tunisienne	Aucune mission similaire réalisée
Gibb Portugal	Portugaise	Aucune mission similaire réalisée
TECHNIPLAN	Italienne	Aucune mission similaire réalisée
Groupement Arc Ingénierie/GEOSTRAD AFRIC	Ivoirienne	Aucune mission similaire réalisée
IROS LACKER SE CONGO	Allemande	Aucune mission similaire réalisée
JLK Consulting	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée

**ii) les noms des firmes dont les dossiers ont été jugés non conforme à la réalisation de la mission:**

Identification des candidats		Motif de rejeté
Nom	Nationalité	
EDAU spc Congo	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
CAERD Congo	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
SCET Tunisie	Tunisienne	Aucune mission similaire réalisée
Gibb Portugal	Portugaise	Aucune mission similaire réalisée
TECHNIPLAN	Italienne	Aucune mission similaire réalisée
Groupement Arc Ingénierie/GEOSTRAD AFRIC	Ivoirienne	Aucune mission similaire réalisée
IROS LACKER SE CONGO	Allemande	Aucune mission similaire réalisée
JLK Consulting	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée

**iii) le nom de la firme dont le dossier a été jugé conforme et invitée pour soumettre une proposition technique et une proposition financière (méthode de sélection est la Qualification du consultant: QC)**

Identification des candidats		Commentaire
Nom	Nationalité	
BNETD	Ivoirienne	a déjà réalisé une mission similaire concernant la notice d'impact environnemental et social des travaux de pavage et d'assainissement des voiries de Libreville et de Port gentil au GABON.

**iv) données sur le marché attribué**

Libellé	Données sur le marché attribué		
Soumissionnaire	BNETD		
Montant (F.CFA)	N°	Désignation	Prix Total HT
		Coût total des rémunérations et frais remboursables	74 500 000
Durée du marché	1 mois		
Résumé de la portée du marché	<p>L'objectif poursuivi par la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) consiste à identifier, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction des voiries d'une part, et d'autre part, de proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.</p> <p>La présente étude a pour objet d'élaborer une notice d'impact environnemental et social (NIES) pour l'aménagement d'environ 20 km de voiries par pavage, à raison L'objectif poursuivi par la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) consiste à identifier, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction des voiries d'une part, et d'autre part, de proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.</p> <p>La présente étude a pour objet d'élaborer une notice d'impact environnemental et social (NIES) pour l'aménagement d'environ 20 km de voiries par pavage, à raison d'environ 10 km à Brazzaville et 10 km à Pointe Noire, dans les quartiers ciblés par le DURQuaP.</p> <p>Il s'agit entre autres de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les conditions sociales et environnementales initiales au niveau des sites d'aménagement des voiries et mettre en évidence les contraintes majeures qui nécessitent d'être prises en compte au moment de la préparation du terrain, de la construction ainsi que durant l'exploitation des ouvrages et en évaluer l'évolution en l'absence du projet;</li> <li>• Identifier et évaluer les impacts potentiels liés à la réalisation des travaux de voiries dans les quartiers ciblés avec un accent particulier, mais de façon non limitative, sur les effets négatifs;</li> <li>• Passer en revue les politiques et législations en matière d'environnement et du social en République du Congo et de la Banque mondiale et proposer un cadre institutionnel de mise en œuvre de la présente NIES;</li> <li>• Proposer des mesures de suppression d'atténuation et de gestion des impacts environnementaux et sociaux négatifs liés à l'aménagement des voiries, ainsi que des mesures de bonification des impacts positifs;</li> <li>• Consulter les populations, les autorités locales, les associations et ONG</li> <li>• Proposer des mesures d'atténuation pour tous les impacts identifiés significatifs;</li> <li>• Proposer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES)</li> </ul>		

Le Coordonnateur du projet DURQuaP  
BATOUNGUIDIO.

Lu pour vous

## «Créativité africaine et primitivisme occidental» de Jean-Luc Aka-Evy

Docteur d'Etat ès lettres en sciences humaines (Philosophie/Esthétique) et docteur en 3e cycle d'Histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, professeur titulaire des universités CAMES et actuellement ambassadeur du Congo au Sénégal, Jean-Luc Aka-Evy a enrichi sa bibliographie d'un nouveau livre intitulé: «Créativité africaine et primitivisme occidental».

Sous-titré «Philosophie esthétique», cet ouvrage de 242 pages paru en avril 2018 aux Editions L'Harmattan (Paris), dans la Collection Bibliothèque africaine du XXIe siècle, est subdivisé en neuf chapitres: «Alioune Diop et la naissance de la modernité»; «De l'art primitif à l'art premier»; A propos de «l'art nègre» de Georges Hardy; Grand Zimbabwe ou l'éclat merveilleux de l'esthétique architecturale négro-africaine; Nu pour soi, Nu pour autrui; Métaphysique et Esthétique du Nombre dans le système cosmologique Mbochi (Mboshi); Les Arts au creuset de la pensée créatrice congolaise contemporaine; L'œuvre de Gotène à l'épreuve de l'esthétique africaine contemporaine; François Warin: La passion de l'origine. Essai sur la généalogie des arts premiers. La philosophie esthétique constitue un des tournants majeurs de la philosophie du XXe siècle et du début du XXIe. Cet ouvrage propose, par ce biais, de fournir un choix représentatif de travaux dans le domaine de l'esthétique et de la métaphysique relatif à la créativité africaine contemporaine. Enfin, il propose de faire découvrir un certain nombre de recherches importantes pour la réflexion sur le concept essentialiste du «primitivisme occidental» pour appréhender et comprendre la beauté du «nègre».

«Depuis l'inauguration du Musée du Quai Branly consacré «aux arts premiers», par le Président français Jacques Chirac, le concept de «primitivisme» a pris une nouvelle dimension dans la réception et l'analyse des œuvres artistiques, des produits culturels et esthétiques extra européens. Même la perception des formes symboliques, spirituelles et cognitives de l'Afrique postcoloniale, relève encore de cette vision primitive occidentale. Voilà pourquoi j'ai intitulé ce livre Philosophie et Esthétique (Primitivisme occidental et créativité africaine)», explique l'auteur, dans l'introduction du livre. Pourquoi Philosophie? «Parce que le démantèlement épistémologique de ce primitivisme s'intègre parfaitement dans un travail d'élaboration de philosophie comparée telle qu'elle s'est dégagée dans le discours de la modernité occidentale de ces 20 dernières années. Dans la mesure où l'objectif principal de la philosophie comparée est de déterminer, par une contextualisation appropriée, les différences et les convergences entre deux chemins de pensée appartenant à des horizons linguistiques, chronologiques, culturels et/ou géographiques distincts, mais présentant éventuellement des analogies frappantes ou autorisant des rapprochements



Jean-Luc Aka-Evy

de signification féconds». Il va de soi que suivant l'écriture idéologique de l'histoire de la philosophie universitaire européenne, l'expression «philosophie comparée», concerne spécifiquement la comparaison injustement délibérée des philosophies de ce qu'il est admis d'appeler l'Orient d'une part, et l'Occident de l'autre. Cette coupure proprement arbitraire sur le plan spécifique, qui relève plutôt d'une vision européocentrique de l'histoire de la philosophie et d'une certaine philosophie occidentale de l'histoire est prise à défaut dans ce travail. Car comme le dit Michel Foucault: «Si la philosophie de l'avenir existe, elle doit naître hors d'Europe ou résulter de rencontres et d'impacts entre l'Europe et la non-Europe». C'est ainsi que notre travail s'inscrit dans le même sillage des thèses affirmées et des thèses niées élaborées magistralement par Philippe Büttgen, Alain de Libera, Marwan Rashed, Irène Rosier-Catach et Souleymane Bachir Diagne (...), soutient Jean-Luc Aka-Evy.



La couverture du livre

Et pourquoi Esthétique? «Parce que ce terme qu'il apparaît au XVIIIe siècle sous la plume de Baumgarten renvoie au concept de sensation suivant la racine grecque de son énonciation et de sa réception dans le discours esthétique moderne, à «présence au monde». Ainsi donc, notre étude se situe dans l'enclavement esthétique qui s'entend à la fois comme l'esthétique du sensible, l'esthétique du sentiment du beau et l'espace d'apparition de l'œuvre d'art et de la réflexion sur l'art», argue-t-il. Pour la petite histoire, Jean-Luc Aka-Evy fut coordonnateur de la formation doctorale de philosophie de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville, où il a enseigné pendant plus de 30 ans, commissaire général du Festival panafricain de musique (FESPAM) et directeur général de la Culture. Son nouveau livre est disponible en librairie au prix de 24 euros.

Véran Carrhol  
YANGA

Conte

## Le mariage de «Nkewa» le petit singe

Ceci se passe il y a très, très longtemps, quand les poules et autres volailles avaient des dents, quand les serpents avaient des pattes, quand les animaux, les arbres et les hommes pouvaient se parler, quand le soleil se levait au Sud et se couchait au Nord, quand les hommes pouvaient - s'ils gardaient les commandements de leurs dieux - vivre éternellement sur terre, et recevoir ce dont ils avaient besoin à la simple demande.

A cette époque, un grand roi d'un grand royaume qui avait la plus belle fille du royaume voulait la marier à un prétendant qui devait d'abord réussir à une grande épreuve. L'épreuve qui était ouverte aux hommes et aux animaux, consistait à manger devant toute l'assistance les plats copieux de 20 grosses marmites.

Les plus grands gourmands du royaume avaient essayé, mais ils avaient tous échoué, n'ayant pas vidé ne fut-ce que la moitié de la première marmite. Le tour était venu aux animaux. Les plus gros se présentèrent: le dinosaure, l'éléphant, l'hippopotame, le buffle, même la baleine et le caïman sortirent des eaux pour tenter leur chance. Tout comme les hommes, les animaux avaient tous échoué à leur tour.

Mais aux premières heures de l'après-midi, Nkewa le petit singe arriva pour se porter candidat. Tout le monde ricana à se tortiller les côtes. Nkewa dit avec assurance: «Vous tous, vous avez échoué. Mais moi Nkewa, le petit singe, je vais vider toutes les 20 marmites, à condition que Sa Majesté me permette que j'aille de temps à autre, au marigot pour boire.»

Le rat n'y vit aucun inconvénient. Or avant qu'il ne vienne au lieu du mariage, Nkewa avait rassemblé toutes les colonies de ses semblables de sa forêt et des forêts voisines. Il les avait placées au marigot.

Et comme les Nkewa se ressemblent comme des gouttes d'eau, le prétendant pouvait se faire remplacer sans se faire remarquer. Et l'épreuve commença. Le petit singe mangea, mangea, mangea. Une fois repu, il demanda d'aller boire, comme convenu, au marigot en chantant: «Ku mamba djiele me Nkewa, dia ku mfueni». Ce qui peut être traduit par: «Je vais à la rivière, moi Nkewa, je suis repu». Et toute l'assistance chantait avec lui. Quelques instants après, «il» revenait continuer son épreuve. En réalité, «il» s'était fait remplacer par un autre Nkewa. Et ainsi de suite, les Nkewa sont passés manger les uns après les autres, sans se faire distinguer tant qu'ils sont très identiques. Et avant la tombée de la nuit, Nkewa avait vidé toutes les 20 marmites sous le grand étonnement des «grands».

On organisa une grande fête pour les mariés. On dansa. On but. On mangea. Et Nkewa emporta sa femme et tous les cadeaux dans la forêt. Et là-bas, la fête continua. Les Nkewa étaient très contents d'avoir joué un tour à tous les prétendants bouffis d'orgueil.

La leçon que l'on peut tirer de ce conte, c'est que: «L'union fait la force». Tous les autres prétendants qui ne comptaient que sur eux-mêmes avaient échoué, mais Nkewa, qui comptait aussi sur l'aide des autres, avait réussi. Oui, nos anciens ont dit: «Un seul doigt ne soulève pas une noix de palme ou ne lave pas la figure.»

Traduit du Iari en français par Frédéric BAVOUKIDINA

## Flash-back

Voici 45 ans mourrait Ntounta Mamadou, chef de l'orchestre «Cercul-Jazz»...et sapeur!

Le lundi 5 mars 1973 s'éteignait à l'hôpital Mama Yemo de Kinshasa Ntounta Mamadou, le chef de l'orchestre congolais «Cercul-Jazz», et cela fait 45 ans. De son nom à l'état-civil Albert Ntounta, alias Mamadou, fut inhumé le 9 mars après-midi au cimetière municipal de Moukounzi-Ngouaka, situé à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale congolaise. C'était en présence des parents éplorés, des musiciens congolais regroupés au sein de l'Union des musiciens congolais (UMC), d'une délégation des musiciens zairois (actuellement congolais RDC) et d'une grande

foule d'amis et de mélomanes.

Ntounta Mamadou fut un artiste au vrai sens du mot. D'abord parce qu'il plaçait la musique au premier rang de ses préoccupations, ensuite parce qu'il recherchait constamment à faire mieux sur le plan de la chanson et de la présentation du spectacle. Il était un homme de spectacle, un acteur.

Un autre trait de Mamadou: malgré un niveau d'instruction moyen, il comprenait et maniait parfaitement l'humour. Ce qui en faisait un



Albert Ntounta, alias Mamadou

compagnon de conversation très recherché car il était en outre inépuisable sur le chapitre des histoires drôles. Sur le plan musical il avait

un don: une voix sympathique qui portait une voix d'homme, chaude, expressive, convaincante, parfois légèrement teintée d'ironie, une voix de griot. Mamadou avait également le souci de se présenter à son avantage. Toujours bien habillé, ses musiciens furent parmi les premiers à utiliser un matériel extra-moderne dont le paiement fut à l'origine de ses multiples soucis à cette époque. Malgré tout, il gardait sa bonne humeur, et l'éternel espoir de s'en tirer. Dommage qu'aujourd'hui, les œuvres musicales de Ntounta Mamadou ne sont presque plus jouées sur les antennes des chaînes de radio et de télévision du pays!

Alain-Patrick  
MASSAMBA

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES  
DE POINTE-NOIRE

OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA  
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83- E-mail: batia\_paul@yahoo.  
fr- 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT  
Rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9  
étages- Pointe-Noire-Congo  
Paul Bernard BATIA, Notaire

### INSERTION LEGALE

Aux termes du procès-verbal de la Décision Extraordinaire de la société «RANA CONGO», Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle, au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, le douze mars deux mil treize, sous le n°13 B 724, reçue en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 19 octobre 2017, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le trente octobre deux mille dix-

sept, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 196/6 N°7607, l'associée unique a décidé sur l'unique point inscrit à l'ordre du jour, à savoir: -Le transfert du siège social de la Société RANA CONGO SARLU. L'associée unique, la Société RANA DIVING Spa, conformément à l'article 4 des statuts de RANA CONGO SARLU, a décidé du transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante: 149, Avenue Bitelika Ndombi, Arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire, Congo.

Pour avis,  
Le Notaire.

## Fondation Perspectives d'Avenir (FPA)

### Les questions du développement du Congo par l'agriculture au centre d'un débat

L'agriculture constitue l'une des principales sources d'entrée de devises et de développement d'un pays. Y compris son industrialisation. Mais en République du Congo, le potentiel agricole n'est presque pas exploité. Son économie repose essentiellement sur des ressources tarissables, en l'occurrence, le pétrole. Ce qui explique, entre autres, la persistance de la pauvreté et la détérioration de la sécurité alimentaire. C'est ainsi qu'à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des entrepreneurs, la Fondation Perspectives d'Avenir (FPA) aux destinées de laquelle préside le député d'Oyo (Département de la Cuvette), Denis Christel Sassou-Nguesso, a organisé mardi 21 août dernier à son siège à Brazzaville, une conférence-débat. Dans l'optique d'explorer les pistes susceptibles de booster l'entrepreneuriat juvénile dans le domaine de l'agriculture en République du Congo.

«La place et le rôle des jeunes entrepreneurs dans le développement du secteur et l'amélioration de la production agricole en République du Congo» était le thème consacré à cette activité. L'objectif général de cette journée a été de sensibiliser la communauté nationale et internationale en République du Congo sur l'entrepreneuriat, l'innovation et le leadership des jeunes dans l'agriculture. Plusieurs experts sont intervenus pour édifier l'auditoire, essentiellement constitué des jeunes en-

trepreneurs sur ce qu'il faut pour innover et asseoir son entreprise agricole. Parmi les intervenants: Kitsoro Firmin Kinzounza, consultant international en management, Parisse Akouango, directeur de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie. C'est une initiative louable de la FPA que de débattre des questions du développement du pays par l'agriculture a indiqué M. Kitsoro Kinzounza. Car selon lui, développer un pays par industrialisation en mettant à l'écart l'agriculture est simplement utopique. «L'industrialisation doit s'ap-



M. Yves Ondongo, chef de service administration et finances de la FPA

puyer sur l'agriculture», a-t-il renchéri, avant d'inviter les jeunes à entreprendre dans l'agriculture, plutôt que de «dépenser des sommes d'agent pour un poste budgétaire à la Fonction publique. Vous pouvez, avec cet argent, commencer votre affaire, pour être son propre chef et créer de l'emploi pour les autres». Et aux décideurs et pourvoyeurs de fonds de faciliter le financement des initiatives juvéniles dans le domaine agropastoral. Pour Parisse Akouango, il est important d'identifier les bassins de production, organiser



Des jeunes entrepreneurs congolais

les individus dûment identifiés comme amoureux de l'agriculture en coopérative et leur

donner des moyens nécessaires à leur épanouissement. Cette conférence-débat s'inscrit dans la trajectoire du plan stratégique de la Fondation Perspectives d'Avenir élaboré en 2014 et qui s'étale sur dix ans. Un plan dans lequel sont définies plusieurs actions dans le domaine de l'éducation, la formation professionnelle et qualifiante, l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat, l'agriculture. Bref, le bien-être et le développement personnel des jeunes Congolais issus des milieux défavorisés ou des familles démunies. L'action de la Fondation vise à assurer une contribution significative des jeunes à l'émergence du Congo à l'horizon 2025.

entrepreneuriales. Parmi les jeunes formés, 110 ont conduit leur projet jusqu'à l'élaboration des business plans dont environ 30% de jeunes entrepreneurs agricoles, constituant le plus grand effectif des formés. A l'issue des retrouvailles, quelques participants ont réagi. «Je suis ému par cette initiative de la Fondation, grâce à laquelle j'ai pu comprendre qu'il est réellement possible de se développer par l'agriculture, plutôt que de compter sur la Fonction publique», a déclaré le premier intervenant.

«Grâce à cette rencontre, je suis édifié et rassuré de persévérer dans l'agriculture. Pour mon indépendance financière et la création des emplois pour le bien-être de mes compatriotes», a fait savoir le suivant.

Et enfin un autre a remercié la Fondation Perspective d'Avenir «qui ne se lasse pas de venir à la rescousse des jeunes Congolais (entrepreneurs et étudiants) qui se débattent dans les difficultés existentielles. Le pays a plus que besoin de diversifier son économie et quand la Fondation organise ce genre de rencontres, je ne peux que m'en réjouir.»

C'est ainsi que 260 jeunes ont été accueillis en 2017 dans le cadre des classes

### ...Le syndicat moderne est devenu une force de propositions, pas seulement de contestation

(Suite de la page 4)

\*\*C'est une joie immense. Ce siège est l'œuvre des cotisations syndicales. Voilà pourquoi je salue en passant le département de Brazzaville pour sa bonne volonté et sa foi en son syndicat. C'est qu'aujourd'hui on a pu avoir un siège digne de ce nom. Parce qu'on avait comme siège un petit local à la confédération syndicale des travailleurs du Congo «CSTC», au centre-ville. Pour votre gouverne, nous sommes affiliés à cette confédération. Je saisis cette opportunité pour renouveler encore notre confiance aux membres de la fédération pour leur dire que nous sommes à leur disposition. Ils nous ont dotés d'un siège, nous allons l'utiliser à bon escient. J'aimerais également souligner que la force du syndicat aujourd'hui, ce sont les moyens. Quand on n'en a pas, on ne peut pas défendre le travailleur. La logique nous amène à dire que c'est l'homme politique qui a détruit la mentalité de notre base, convaincue désormais que pour faire quelque chose, il faut se faire payer. Mais dans le syndicat ce n'est pas ça. Nous ne bénéficions pas d'aide de l'Etat, ni de subvention. Donc nous, pour réussir, pour devenir grands, nous devrions nous

serrer les coudes et savoir nous soutenir.

\* Peut-on connaître la durée des travaux et quelle évaluation faites-vous du coût des travaux ?

\*\* On a trouvé une vieille maison où il a fallu tout refaire, et si nous allons dans le coût des travaux: peinture, réfection, toiture, toilettes et autres, on peut évaluer à plus de deux millions. Cet argent, nous l'avons obtenu des cotisations. Quant à la durée des travaux il faut l'estimer à une année et demie.

\* A quoi allez-vous réellement consacrer cette maison ?

\*\* Cette maison est dédiée d'abord au premier abord, au règlement des conflits des travailleurs qui sont dans notre secteur d'activités. Vous voyez que nous représentons tous les secteurs du transport de notre pays. Le premier point, c'est le règlement des conflits à l'amiable. Si au niveau d'ici nous n'arrivons pas à parvenir à une solution, nous renvoyons la situation au niveau de la justice, au tribunal du travail. Deuxièmement, nous avons ici la protection de la profession. Ça veut dire qu'à partir d'ici nous allons élaborer et concevoir des propositions, parce que le syndicat aujourd'hui avec le monde qui évolue, n'est plus celui est basé sur la

revendication. A l'époque, nous avons connu des syndicats dans notre pays qui n'étaient basés que sur la revendication, chaque fois, quand il y avait un problème, on se lève, on se met dans la rue. Le syndicat moderne est devenu une force de propositions. Ça veut dire que, nous allons réfléchir et apporter des propositions pour que notre secteur d'activités puisse s'améliorer. Troisièmement, nous avons ici la défense de nos intérêts sociaux professionnels, c'est d'abord la raison pour laquelle nous existons. Donc, tous les travailleurs, tous les transporteurs en difficulté qui se sentiront lésés, qui verront les droits bafoués quelque part, doivent faire recours à leur fédération. Pour que la fédération entame des démarches appropriées afin de mieux les défendre et les orienter dans la lutte que nous sommes en train de mener. Le message, c'est qu'aujourd'hui nous sommes engagés dans la proximité pour la défense des intérêts de nos membres. Nous avons décidé d'installer les sièges dans tous les départements du Congo. A tous ceux qui hésitent encore, nous leur disons que nos portes leur sont ouvertes.

Propos recueillis par Pascal AZAD DOKO

### Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)

#### Le nouveau siège de l'agence de Pointe-Noire a été inauguré

Le vice-premier ministre, chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a patronné mardi 21 août 2018 la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la direction interdépartementale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de Pointe-Noire et du Kouilou. En présence d'Alexandre Honoré Paka et Paul Adam Dibouilou, respectivement préfet de Pointe-Noire et du Kouilou. Pierre Albert Victor Bayonne, maire de l'arrondissement 1 Lumumba, représentant le député-maire de la ville océane empêché. Evariste Ondongo, directeur général de la CNSS, les retraités principaux bénéficiaires du projet, les agents et bien d'autres personnes.



Le nouveau bâtiment

A cette occasion, le maire du premier arrondissement a loué les efforts du chef de l'état Denis Sassou-Nguesso, qui a fait de la sécurité sociale l'un de ces engagements majeurs dans son projet de société «Le chemin d'avenir». Pour sa part, Calixte Nganongo, visiblement satisfait de voir cet imposant immeuble devant désormais abriter la direction départementale de la CNSS de Pointe-Noire et du Kouilou l'a simplement présenté au public. D'un coût global d'un

peu plus de deux milliards francs CFA, l'immeuble est érigé au centre-ville sur une superficie de 1.350 km<sup>2</sup>, titre foncier n°1364. Le bâtiment tout niveau compris occupe une superficie de 2000 m<sup>2</sup>. Il comprend un bâtiment principal de type R+3; un local pour le transformateur électrique; un local pour le groupe électrogène; un local pour les toilettes destinées aux usagers, équipées des rampes pour accueillir les personnes à mobilité réduite; deux parkings aménagés pour le personnel et les visiteurs; une station d'épuration des eaux usées. Le bâtiment principal quant à lui comprend: un hall d'accueil équipé de postes téléviseurs, d'un système de gestion automatique des files d'attente; un bureau du directeur départemental; neuf bureaux des chefs de services; deux grandes salles

d'accueil pour les contrôleurs et le service des prestations sociales, avec une capacité de 40 agents; huit bureaux pour les chefs de section; une salle de réunion et de formation; une salle d'archive; huit guichets d'accueil; une terrasse; un ascenseur; une salle serveur équipée d'un système automatique de protection anti-incendie; un centre de secours informatique; une vidéo-surveillance intérieur et extérieur; un pointeur biométrique; un système de protection anti-incendie; un réseau téléphonique.

Peu avant la coupure du ruban symbolique par le vice-premier ministre, le public a assisté au rituel traditionnel Vili qui consiste à demander aux mânes la bénédiction et la protection du bâtiment de nuit comme de jour.

Equateur Denis NGUIMBI

## L'avenir du CARA en Coupe de la Confédération?

## «Vaincre au Nigeria et ramener la qualification», déclare Alain-Roger Fouka

Le 29 août prochain sera une journée décisive dans la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Parmi les groupes en point de mire, le groupe C où CARA du Congo et FC Enyimba du Nigeria, d'un côté, WAC de Côte d'Ivoire et Djoliba AC du Mali de l'autre, sont appelés à en découdre. Pour produire deux qualifiés. Pour qui retentira la trompette de la qualification ou sonnera le glas? Profitant de sa participation aux funérailles de l'ancien international Guy-Armand Nkeoua, nous avons demandé au président Alain-Roger Fouka du CARA quel était son état d'esprit.

**\*Président, quelles sont les chances du CARA pour son dernier match de poule au Nigeria?**

\*\*CARA est en train de travailler pour arracher la qualification au Nigeria. Nous travaillons techniquement, tactiquement; nous observons l'adversaire avec ses points forts et faibles. Bref, nous nous préparons en conséquence pour aller prendre la qualification au Nigeria.



Alain-Roger Fouka, président du CARA

**\*L'adversaire n'est pas n'importe lequel, il est de taille. Il s'appelle FC Enyimba!**

\*\*C'est vrai qu'il est de taille, mais vous avez vu que nous aurions pu lui donner un 5-0 à Brazzaville. J'ai regardé son match contre Djoliba AC; ce sont des gars qui savent surprendre devant. Même dominés, ils vous surprennent. Ils ont marqué à la dernière minute bien qu'étant complètement dominés. Donc, nous tiendrons compte de tout cela, et de toutes les forces de l'adver-

saire pour le contrer.

**\*Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre campagne africaine? Et sur ce point, auriez-vous un appel à lancer, car les sportifs ont l'impression que vous n'êtes pas assez soutenus.**

\*\*Nous sommes soutenus par l'Etat, par le Gouvernement pour nos voyages. Mais notre souhait est de faire que ce voyage se passe mieux que les précédents. Lors des autres voyages, nous faisons de longs trajets. Par exemple, pour aller

jouer à Bamako, à l'Ouest du continent, nous avons transité par Addis-Abeba, à l'Est de l'Afrique, et c'est fatiguant. Donc, nous voulons que cette fois-ci, on puisse nous prendre un vol qui nous permettra d'arriver à Lagos à temps pour mieux nous préparer sur le terrain.

**\*Ne faut-il pas, par exemple, programmer une mise au vert dans un pays proche du Nigeria?**

\*\*C'est un peu juste, parce que nous voyageons samedi 25 août, et jouons mercredi 29. C'est un peu juste! La situation financière du pays étant précaire, nous ne pouvons pas exiger tout cela. La plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a, mais nous faisons avec.

**\*Alors, que peut attendre le public congolais du CARA?**

\*\*Naturellement c'est la qualification! Nous voulons, après AC Léopards, qu'on parle encore du football congolais, des clubs congolais. En Afrique centrale, il n'y a que la RDC, et avec nous, maintenant. Enfin, je ne peux terminer sans avoir une pensée pour notre petit frère Nkeoua que nous accompagnons à sa dernière demeure: que Dieu reçoive son âme, paix à son âme. Enfin, et une fois de plus, nous nous préparons pour la qualification au Nigeria. Que le public nous accompagne et nous soutienne dans les prières!

Propos recueillis par  
Alain-Patrick  
MASSAMBA

### Challenge "Edith Lucie Bongo Ondimba" de handball

#### Un groupe A relevé

Le championnat d'Afrique des nations de handball féminin doté du challenge Edith Lucie Bongo Ondimba aura lieu du 2 au 12 décembre 2018 à Brazzaville. La Confédération africaine de handball (CAHB), propriétaire de la compétition, a procédé dernièrement dans un studio de Télé-Congo, au tirage au sort des groupes. Les dix invités ou qualifiés à ce festin sont répartis dans deux poules de cinq équipes chacune. Le Congo a été logé dans le groupe B, aux côtés de l'Angola, la RDC, le Maroc et la Guinée, tandis que le groupe A, de loin le plus relevé, verra s'affronter la Tunisie, la Côte d'Ivoire, l'Algérie, le Sénégal et le Cameroun.

### Journée internationale de la jeunesse

#### Kinois et Brazzavillois autour du ballon rond à Kinshasa

La Journée internationale de la jeunesse a été célébrée, le dimanche 12 août dernier, sous le thème: «Rôle de la jeunesse dans la prévention et la réduction des cas d'apatridie». A Kinshasa, la Fondation Gege Kizubanata (RDC), en partenariat avec les associations Fièrement Ndundu «Plus de couleurs» (RDC) et Les jeunes cadres (Congo), a organisé un match de gala de football opposant l'équipe de la Fondation à celle des jeunes cadres, au stade des Martyrs. Ce match s'est soldé par un score de 8 buts à 3 en faveur de la Fondation. Pour Gege Kizubanata, ancien basketteur international congolais et président de cette fondation, l'objectif était d'être en famille autour du ballon rond qui est le sport le plus populaire: «C'est vraiment cette solidarité qu'on voulait. C'est une réussite pour nous. On a joué avec nos amis albinos. C'est juste par leur aspect physique qu'on les appelle personnes albinos, mais pour nous, c'est plus le cœur ou l'âme de la personne. Je suis très satisfait de l'événement, surtout parce qu'il y avait aussi les amis venus de l'étranger».

Le coordonnateur de l'Association Fièrement Ndundu, Yan Mambo, a pour sa part souligné que la jeunesse est pour eux un état d'esprit, ce n'est pas une question d'âge. Pour lui, une jeune est une personne qui a des idées innovatrices pouvant contribuer au développement de la communauté.

Satisfait de ses moments ludiques, Florian Koulimaya, président de l'association Les jeunes cadres, a rappelé que la promotion des activités sportives fait partie de leurs objectifs principaux. Vu que le sport uni les peuples, Florian Koulimaya souhaite que les jeunes l'intègrent dans leur quotidien, tant pour leur épanouissement, pour la santé que pour le rayonnement du continent.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

### Journée nationale du sport à Pointe-Noire

#### Une marche pour agrémenter l'événement

Instituée par le Gouvernement en 2005, la Journée nationale du sport a été célébrée le 29 juillet dernier sur toute l'étendue du pays. A Pointe-Noire, on l'a agrémentée d'une marche placée sous le thème: «Sport pour tous et par tous pour un Congo uni et fort.»



Une vue des marcheurs

Les sportifs de la ville océane et ceux du district de Tchiamba-Nzassi, toutes disciplines confondues, avaient pris d'assaut l'esplanade du lycée Victor Augagneur pour prendre part à cet événement. Le top de départ était donné à 7h 30 par Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire. Plus de quatre cent sportifs avec à la tête le préfet se sont ébranlés le long de l'itinéraire prévu pour la circonstance à savoir: le lycée Victor Augagneur en passant successivement par le lycée technique Poati Bernard, le rond-point du Mess mixte de garnison, le CEG Trois Glorieuses, le stade Franco Anselmi, l'avenue Charles De Gaulle, le rond-point Kassai, le rond-point de la République (ex-rond-point Lumumba), le grand marché et le Complexe sportif, point de chute de cette marche sportive. Soit au total 7 kilomètres couverts en une heure.

Dans son allocution de circonstance, Alexandre Honoré Paka, qui avait à ses côtés Ndinga Biangou, directeur départemental des sports et de l'éducation physique à Pointe-Noire, a simplement rappelé aux sportifs que «le sport a toujours été considéré dans toutes les sociétés comme un facteur important de rassemblement et d'unité nationale. Le sport nous enseigne les valeurs olympiques de respect de soi-même et avec autrui. Le sport pour tous et par tous pour un Congo uni et fort voilà ce qu'a été le thème de cette célébration».

Puis, le préfet et sa délégation ont suivi avec une attention particulière les démonstrations faites par les athlètes suivant la discipline pratiquée. La journée était belle.

Equateur Denis NGUIMBI

### Football/Championnat d'élite Ligue 1

#### AS Otohô toujours premier de la classe

Le championnat national d'élite Ligue 1, un peu grippé ces derniers temps à cause du déroulement, alternativement, de la Coupe du Congo, a retrouvé toutes ses équipes en début de semaine pour sa vingt-quatrième journée. Une journée jonchée de huit matches plus ou moins emballants. Les protagonistes en sont sortis avec des fortunes diverses: victorieux ou ébranlés.

Les résultats ont confirmé l'appétit des ogres décidés à tout engloutir, le cas le plus épatant étant celui de l'AS Otohô qui, épinglant l'AS Cheminots (1-0), mercredi 22 août au Stade Marien Nguouabi, se maintient à la tête de la caravane, grâce au petit but d'Arci Biassadila Mouanga.

Il reste que l'AC Léopards de Dolisie, favori sur le papier, a été freiné par FC Kondzo (2-2) à Madingou, concédant ainsi l'unique match nul de la journée, tandis que La Mancha de Pointe-Noire a fait une véritable promenade de santé, à domicile, en épinglant l'Etoile du Congo (3-0), buts d'Anaël Bakaki (62<sup>e</sup>) et de Guy Mbenza (79<sup>e</sup> et 85<sup>e</sup>). Les Diables-Noirs, exempts de match les deux

précédentes journées, ont, quant à eux, pris un net ascendant sur les militaires d'Inter Club qu'ils ont désarmés (2-0), les auteurs de leurs buts étant Prince Claude Ibongo (15<sup>e</sup>) et Béni Makouana (85<sup>e</sup>). CARA, l'Africain, est, cependant, passé par le chas d'une aiguille face à la lanterne rouge, Saint-Michel de Ouenzé (2-1). De toute façon, l'essentiel était de glaner les trois points de la victoire qui lui font du bien à l'orée de son déplacement à Aba au Nigeria, où il ira défier FC Enyimba, dans le cadre de la dernière journée de la phase de poule de la Coupe de la Confédération. Bon vent à lui!

Ce sont-là, les explications les plus attendues concernant le quatuor de tête. Mais, mardi 21 août, au Stade Massamba-Débat, FC Tongo a engrangé une autre victoire et trois points. Mieux, l'équipe de Jean-Didier Elongo a frappé fort en dynamitant son pauvre adversaire, Jeunesse Sportive de Poto-Poto (JSP) qu'il a enseveli sous une avalanche de buts: cinq, au total (5-0). Ce qui reste de son carré de dirigeants a, alors, hurlé sa joie, mais sans débordement

excessif.

Patronage Sainte-Anne avait besoin d'une victoire pour continuer sur sa lancée victorieuse de la journée précédente. Il l'a prise, fêtée, à Pointe-Noire, aux dépens de V.Club Mokanda (1-0). Cela déride les visages et fait du bien à "Ma Loko" «Copropriétaire de l'équipe de Sainte-Anne» et, naturellement, au président Karim Feder.

Enfin, le dernier résultat: victoire de JST aux dépens de Nico-Nicoyé. C'était à Massamba-Débat, mardi 22 août. Ouf!

Jean ZENGABIO

**Classement officiel.** 1.AS Otohô (53 points, -1 match). 2.La Mancha (50). 3.AC Léopards (49). 4.Diables-Noirs (48, -2 matches). 5.CARA (40, -1 match). 6.JST (33). 7.AS Cheminots (32). 8.Etoile du Congo (31). 9. Tongo FC (30). 10.Patronage Sainte-Anne (27). 11. Inter Club (26). 12.V.Club Mokanda (23). 13.JSP (22). 14. FC Kondzo (20). 15.Nico-Nicoyé (16). 16.SMO (13)

  
**BUROTOP IRIS**

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
 N'EST PLUS UN LUXE**

**VESTEL**



- 32'' HD : 119 000 FCFA HT**
- 43'' FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50'' FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55'' FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65'' ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

**4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60**  
**Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056**